



## Participation citoyenne



**O**util d'aide à la décision, la participation citoyenne vise à impliquer les habitants aux projets qui les touchent dans leur quartier, dans leur ville. Il s'agit dès lors d'ouvrir des espaces, à l'exemple des ateliers du projet d'écoquartier Daudet, pour que s'expriment les souhaits, les avis et les propositions, pour que soient débattus les enjeux et partagés les projets. Sans perdre de vue l'intérêt général. ♦ Page 3

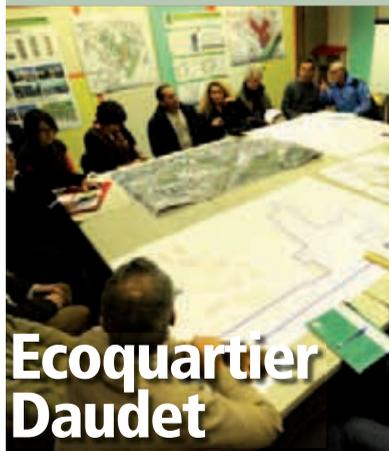
### ÉDUCATION



#### Réseau des villes éducatrices

La Ville adhère !  
► Page 9

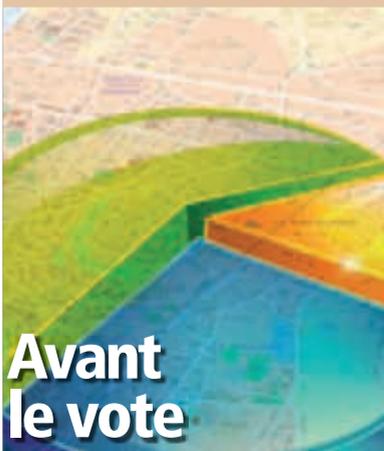
### AMÉNAGEMENT



#### Ecoquartier Daudet

Les grands travaux  
► Pages 10 et 11

### CONSEIL MUNICIPAL



#### Avant le vote

Le budget en débat  
► Page 12

### HOMMAGE



#### Jo Blanchon

Maire de 1971 à 1998  
► Page 20

# L'AGENDA

**Vendredi 8 février**

**"Autour de John Lennon"**

**Concert**

À 18 h - Bibliothèque P.-Langevin ♦

**Lundi 11 février**

**Petit bal costumé de l'Aclass**

De 14 h à 18 h - Salle A.-Croizat ♦

**Lundi 18 février**

**Petit bal de l'Aclass**

avec orchestre

De 14 h à 19 h - L'heure bleue ♦

**Mardi 19 février**

**Cinéma**

**Soirée courts métrages**

Par l'association Arts-Mêlés

À 19 h 30 - Salle Amphidice ♦

**Mardi de la poésie**

Frédéric Houdaer et Joanna Mico

À 20 h 30 - Maison de la poésie ♦

**Jeudi 21 février**

**Conseil municipal**

À 18 h - salle du Conseil ♦

**Les rendez-vous**

**de la Résistance**

Soirée-débat autour du film *Reconstruire*

À 20 h 30 - Mon Ciné ♦

**Vendredi 22 février**

**"Lieux" - Danse**

Pièce chorégraphique du groupe Ubac

À 19 h 30 - Salle Amphidice ♦

**Du vendredi 22 février au soir  
au lundi 11 mars au matin**

**Vacances scolaires**

**Jusqu'au samedi 2 mars**

**Rétrospectivement agile**

Exposition de Damir Radovic

Espace Vallès ♦

## SAINT-MARTIN-D'HÈRES

### Deuxième ville du département !

L'Insee a publié les chiffres de la population légale 2010 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Avec 36 504 habitants (835 de plus qu'en 2009), Saint-Martin-d'Hères franchit la barre des 36 000 habitants et reste la deuxième ville du département, derrière Grenoble (158 249 habitants) et devant Echirolles (36 054 habitants) ♦

## ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

# Un budget tourné vers l'avenir

**SMH mensuel - Suite au débat d'orientation budgétaire, le Conseil municipal a voté le budget annuel le 24 janvier : quelles sont les grandes lignes d'orientation défendues par la majorité pour 2013 ?**

**RENÉ PROBY :** Le budget voté donne la priorité absolue au service public, aux investissements qui améliorent la qualité de vie des habitants et favorisent l'emploi. En effet, la crise n'est pas finie et les Martinérois(es), comme la commune, victimes du désengagement de l'État, en subissent de plein fouet les conséquences. Notre rôle est d'amplifier encore plus notre soutien aux plus démunis et à ceux qui pâtissent de cette crise. Le budget 2013 s'inscrit donc bien dans l'objectif des précédents budgets voulus par la municipalité depuis 2008. Nos investissements sont indispensables pour préparer l'avenir de Saint-Martin-d'Hères, pour construire une ville dynamique, solidaire et durable. Malgré un contexte économique et une situation financière et sociale qui pèsent lourdement sur nos capacités financières, la majorité municipale a fait le choix de faire des efforts de gestion qui permettent de ne pas augmenter les impôts, y compris la taxe d'habitation. La Ville n'augmentera pas les taux. C'est le seul levier sur lequel elle peut intervenir.

**SMH mensuel - Sur quoi vont porter prioritairement vos efforts en matière d'investissements ?**

**RENÉ PROBY :** Avec un budget de plus de 15 millions d'euros, l'équipe municipale poursuit sa politique de construction et de rénovation des bâtiments et des espaces publics. Des travaux visant les économies d'énergie vont se poursuivre de même que les dépenses d'investissement de l'ensemble du patrimoine bâti et son environnement. Les réhabilitations du pôle culturel Paul-Bert et de l'équipement petite enfance

Péri vont être lancées ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs et la rénovation de la Maison communale. Nous allons poursuivre notre travail en vue d'accueillir une maison de santé pluridisciplinaire sur le secteur Renaudie ; réhabiliter la piscine municipale pour un coût de 1 million ; réaliser le renouvellement urbain des secteurs Chardonnet et Chopin ; reprendre la rue Averroès sur l'espace économique Porte du Grésivaudan pour redonner de la qualité dans les accès tout en respectant la priorité aux transports en commun et aux cycles. Comme on peut le constater, il s'agit d'un budget tourné résolument vers l'avenir qui répond aux besoins des Martinérois(es) quel que soit leur âge.

**SMH mensuel - Lors de la semaine des vœux, vous avez souligné la présence de l'ensemble des présidents d'université, tous présents pour la première fois. Le partenariat entre la ville et le domaine universitaire est-il un enjeu de demain ?**

**RENÉ PROBY :** Cet enjeu est à conjuguer au présent et au futur, tant dans nos relations que dans nos échanges que nous entretenons avec fierté. Être terre de connaissances, d'expériences et d'enseignement sont autant de projets et de réalisations que nous allons mener conjointement. Nous avons fêté l'année dernière le cinquantième anniversaire de la création du domaine universitaire. Or, depuis 50 ans, la ville accueille chercheurs, professeurs, étudiants, mais aussi techniciens et ouvriers. Ainsi, il est important de construire une relation dynamique et durable autour de plusieurs enjeux. Là est aussi la force de notre ville, dans la richesse du tissu économique et social, mais aussi dans le développement des pôles de recherche et d'innovation du DU. Notre partenariat est indispensable ! ♦ Propos recueillis par MB



## MARDI GRAS PAR CLED'12



**SMH mensuel n° 358 - Février 2013**

Journal mensuel d'informations - CS 50 007

38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.

Tél. 04 76 60 74 06 - www.ville-st-martin-dheres.fr

Directeur de la publication : René Proby

Rédaction : Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta,

François Roquin, Jean-Pierre Chambon.

Mise en page : Gilbert Quiais.

Photos : Patricio Pardo-Avalos.

Courriel : liliane.grasso@ville-st-martin-dheres.fr

Dépôt légal 06.02.13 - Imprimerie des Deux-Ponts

Tirage : 18 200 exemplaires

Publicité : 04 76 60 74 02



■ PARTICIPATION CITOYENNE



# Devenez acteurs de la vie martinéeroise

Processus démocratique qui privilégie l'écoute, le dialogue et la transparence, la participation citoyenne a pour vocation de prendre une place de plus en plus importante à Saint-Martin-d'Hères. Elle permet de maintenir un lien de proximité entre les élus et les habitants, en travaillant collectivement sur l'ensemble des actions menées dans la commune. Il importe ainsi de créer des espaces d'échanges et de débats, sous la forme d'ateliers participatifs par exemple, afin de faciliter l'expression citoyenne sur des sujets aussi variés que l'aménagement, l'habitat, l'accessibilité, l'environnement... Les succès du Diagnostic jeunes en 2010 –avec la participation de plus de 500 jeunes– et du dernier Forum des Associations –co-construit avec ces dernières– ont contribué à donner à l'habitant une place prépondérante dans la vie de la cité. Chaque citoyen est invité à rejoindre cette démarche ! ♦ EM

Adjointe en charge de la participation citoyenne

**Elizabeth Pepelnjak**

« Travailler avec tous les publics »

« Historiquement, les élus de Saint-Martin-d'Hères ont toujours mené une politique de proximité avec les habitants. Depuis 2008, la majorité a fait le choix de désigner une élue en charge de la participation citoyenne dont l'action est relayée par des agents de la collectivité. Dès lors, nous avons longuement travaillé sur les différentes orientations politiques à développer sur la commune.

Elles sont au nombre de quatre : permettre aux habitants d'être acteurs de la vie de la cité ; provoquer chez eux un changement de posture, le passage d'une démarche individuelle à une démarche collective ; favoriser la relation élus-habitants ; donner les moyens aux Martinéerois de comprendre les politiques publiques mise en œuvre sur le territoire. En d'autres termes, réfléchir ensemble pour co-construire des projets d'aménagement, comme ce fut le cas pour l'accessibilité de la voirie et des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, mais aussi co-élaborer des événements comme le Forum des associations ou la Semaine

du développement durable, pour citer quelques exemples concrets. Aujourd'hui, notre ambition est de développer ce processus démocratique sur l'ensemble des actions portées par la Ville en travaillant avec tous les publics, y compris ceux qu'on n'entend pas d'ordinaire. » ♦



Référente participation citoyenne

**Fanny Garcia**

« Apporter une méthode »

« Solliciter et faciliter l'expression de la population nécessitent un travail de réflexion sur la méthode. Mon rôle n'est pas de piloter l'ensemble des actions municipales menées dans une démarche de participation citoyenne mais de coordonner un processus dé-



mocratique de façon pédagogique. Je réfléchis aux différents dispositifs à mettre en place en fonction du niveau de participation citoyenne défini par les orientations po-

litiques de la Ville. Etant amenée à travailler avec tous les services pour faire le lien entre leurs projets et la participation des habitants, j'apporte ainsi une lisibilité générale sur une démarche résolument transversale.

Aujourd'hui, deux grands dossiers de concertation sont en cours : les ateliers participatifs du projet d'écoquartier Daudet et la création d'un groupe d'habitants experts pour la Semaine du développement durable. Deux expériences où le citoyen est amené à s'exprimer et participer.

La finalité de ma mission consiste à faire en sorte que la parole des habitants ait la même importance dans le débat que n'importe quelle expertise. » ♦

Habitant citoyen

**Hervé Marguet**

« Echanger et confronter les idées »

L'action citoyenne occupe une place importante dans sa vie. Membre de l'UQ Portail-Rouge, Hervé Marguet connaît bien la participation citoyenne. « Dernièrement, j'ai participé aux deux premiers ateliers de concertation sur l'écoquartier Daudet. Je suis favorable à l'échange voire même la confrontation lorsque celle-ci peut faire avancer les choses. Les habitants sont aussi amenés à donner un coup d'accélérateur lorsqu'un dossier n'avance plus comme ce fut le cas avec l'ouverture de la rue Averroès. J'ai également participé à la journée "J'accède.com". L'expertise des habitants est une donnée essentielle qui doit être prise en compte par le politique. »



En parallèle, le jeune retraité planche sur un projet de four solaire collectif. « Nous sommes en phase de réflexion. Née à l'union de quartier Portail-Rouge, cette idée se conduit avec des nombreux partenaires : la MJC Les Roseaux, l'union de quartier Sud, mais aussi la Ville de Saint-Martin-d'Hères. Nous présenterons ce projet lors d'un forum ouvert qui se tiendra samedi 23 février de 10 h à 12 h à la maison de quartier Texier. L'objectif est d'élargir cette participation des habitants pour que le plus grand nombre soit associé au projet. » ♦

**Citoyens**

**Experts**

Pour devenir acteur de la Semaine du développement durable, découvrez les différentes facettes de l'eau du robinet à Saint-Martin-d'Hères. Goutte à goutte pendant les mois de février et mars, vous serez invité à des visites, des temps d'information et d'échange au sein du groupe de "citoyens experts" invité à préparer et à participer au débat « Le business est-il soluble dans l'eau ? », programmé mercredi 3 avril. Renseignements et inscriptions au 04 76 60 73 14 ou par mail : anouk.blaise-leone@ville-st-martin-dheres.fr ♦

**Internet**

**Forum**

"Femmes et monde du travail". Tel est le sujet du forum de discussion mis en ligne sur le site Internet de la Ville. Exprimez-vous en toute liberté ! ♦

**1** Moment chaleureux et convivial particulièrement attendu, le repas de Noël du foyer-logement Pierre-Sémard s'est tenu le 21 décembre

**2** « Nous voulons tout mettre en œuvre pour aborder 2013 dans un état d'esprit combatif et déterminé », a déclaré le maire aux acteurs économiques lors de la soirée des vœux qui s'est déroulée mardi 8 janvier à L'heure bleue

**3** Le lendemain, mercredi 9 janvier, le maire et son équipe municipale ont présenté leurs vœux au monde associatif et aux forces vives de la commune. La chorale du Comité des œuvres sociales *Mâtines d'Hères* et les *Petits Brun* ont pour l'occasion investi la scène de L'heure bleue

**4** Samedi 12 janvier, c'est au tour des nouveaux Martinérois d'avoir été reçus par la Municipalité à l'occasion de la nouvelle année. Une visite guidée de la Ville a, entre autres, conduit les participants à la salle de spectacle municipale L'heure bleue

**5** *Wallace et Gromit et le mystère du Lapin Garou* a clos le cycle 1 "De l'image fixe à l'image animée" des Cinémateliers proposés par Mon Ciné. Le cycle 2 "Enfants d'ailleurs : voir le monde" débutera mercredi 13 février avec une animation autour de deux films : *Le ballon rouge* et *Souko*

**6** Avec "L'an-jeu bibliothèque", la bibliothèque Gabriel-Péri propose un mardi par mois une soirée jeux vidéos sur la Wii (console interactive). Ainsi, le 8 janvier, petits et grands ont pu s'affronter sportivement et dans la bonne humeur au tennis, au golf et même au bowling !

**7** Le 17 janvier, le maire, René Proby et David Queiros, 1<sup>er</sup> adjoint, ont reçu Richard Samuel, préfet de l'Isère nommé en août 2012. La rencontre a notamment permis aux élus de





présenter les grands projets de la commune et plus précisément celui de la Zac Neyrpic et de l'entrée du Domaine universitaire dont la réalisation va transformer et restructurer le nord de la ville ♦

**8** Point d'orgue au projet mené sur le quartier Renaudie en 2011 par l'association Microphone, la remise du coffret DVD Etoiles a eu lieu vendredi 18 janvier à la maison de quartier Aragon ♦

**9** Moment important dans la vie de l'association, l'assemblée générale de la section Gières / St-Martin-d'Hères de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) s'est tenue à Gières samedi 19 janvier. Pour rappel, l'association fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale œuvre contre l'oubli et pour que plus jamais l'horreur des camps ne se reproduise ♦

**10** *Love and money* : le premier spectacle de l'année programmé par L'heure bleue est entré de plain-pied dans notre société ballottée d'un côté par l'omniprésence de l'argent et de la surconsommation et de l'autre par ce sentiment unique et merveilleux qu'est l'amour. Jesse et David, les deux protagonistes de la pièce en sont-ils sortis indemnes ? ♦

**11** A l'accueil de loisirs du Murier, les activités proposées aux enfants sont multiples et variées. Les animations physiques et de plein-air alternent avec des temps plus calmes. Ainsi en fut-il de la séance conte qui a captivé l'attention de jeunes auditeurs ♦

**12** L'assemblée générale de début d'année de l'Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance (Anacr) s'est tenue samedi 26 janvier à la maison de quartier Paul-Bert ♦



**LE PORTAIL ROUGE**

Vente de véhicules  
neufs et occasions

**RENAULT**





Réparations  
toutes marques

Mécanique - Carrosserie

Peinture - Véhicule  
de remplacement

**04 76 42 29 94**

**WIND**

185, avenue Ambroise Croizat  
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés





**St-Martin-d'Hères**

**ACHAT - VENTE**  
**LOCATION - GESTION**

*Votre agence de proximité!*

<p><b>SMH T1</b> Grand studio avec terrasse dans résidence les Célibataires. Copro. recherchée de bon standing. Proximité immédiate du campus et de toutes les commodités. Gardien à demeure. Parking privatif. Vue imprenable sur massifs. CLASSE ENERGIE D. 75 000 €. C/IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12</p> <p><b>SMH T3</b> secteur campus en bordure Isère dans résidence calme. Secteur bucolique. Appartement lumineux, double exposition avec vues imprenables. Chauff. collectif. Balcon, cellier et cave. Parking privé CLASSE ENERGIE D. 142 000 €. C/IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12</p> <p><b>SMH T2</b> Parc Jo-Blanchon grand appartement récent avec terrasse. Plein sud en dernier étage, vue imprenable. Cuisine équipée, chauff. urbain. Belle pièce de vie donnant sur terrasse. CLASSE ENERGIE C. 156 000 €. C/IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12</p>	<p><b>SMH T3</b>, récent dans copropriété atypique. Belle pièce de vie donnant sur terrasse abritée et sans vis à vis. Superbe cuisine toute équipée, chauff. gaz. Belles prestations et excellent état. Grand garage proposé en option. Bien rare. CLASSE ENERGIE C. 204 000 €. C/IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12</p> <p><b>SMH "Pré Peysande"</b>, résidence recherchée, au calme et bien tenue. T2 + cuisine équipée au 11<sup>ème</sup> étage avec asc. avec vue exceptionnelle et en bon état. Vaste séjour, 1 ch, SDB avec cabine de douche. Chauffage ind. gaz. Parking et cave privés. CLASSE ENERGIE E. Loyer HC 560 € + Ch. 30 €. C/IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 16 16</p> <p><b>SMH limite Eybens</b>, au 5<sup>ème</sup> étage avec asc., T3 avec cuisine ouverte sur une loggia, séjour, 2 chambres, une salle de bains, W.C et cave. Chauffage et eaux collectifs. Place privative. CLASSE ENERGIE : E. Loyer HC 650 € + ch. 100 € C/IMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 16 16</p>
---	--

Retrouvez toutes nos offres sur [www.cimm-immobilier-smh.fr](http://www.cimm-immobilier-smh.fr) ☎ **04 76 03 12 12**  
137-139, avenue Ambroise-Croizat - 38400 St-Martin-d'Hères

# G.P.S. SÉCURITÉ

## PROTECTION DES BIENS GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE  
8, rue de Mayencin  
38400 ST MARTIN D'HÈRES

**Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91**

E-mail : [gpss@orange.fr](mailto:gpss@orange.fr)

## RESTAURANTS CROCODILE

9, rue du Béal  
☎ 04 76 00 04 04

savourez à volonté

BOISSONS  
GRATUITES\*

vins - bière - sodas



\* AVEC LE REPAS, BUFFET DE BOISSONS COMPRIS DANS LE MENU. BOISSONS ALCOOLISÉES RÉSERVÉES AUX PERSONNES MAJEURES, ET DANS LA LIMITE DE SOUF. PAR PERSONNE. L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



le GIE qui rassemble les sociétés **TERRITOIRES 38** **ISÈRE AMÉNAGEMENT**

**GROUPE 38**  
Les Reflets du Drac  
34 rue Gustave Eiffel  
38028 GRENOBLE Cedex 1  
Tél. 04 76 70 97 97

**AGENCE DE  
SAINT MARTIN D'HÈRES**  
75 av. Ambroise Croizat  
38400 St Martin d'Hères  
Tél. 04 76 03 38 20

## Aide & Maîtrise des à la décision & projets publics



[www.groupe38.fr](http://www.groupe38.fr)

- ▶ Programmation de bâtiments
- ▶ Construction publique
- ▶ Grands ouvrages structurants
- ▶ Etudes et négociations foncières
- ▶ Etudes et opérations d'aménagement
- ▶ Renouvellement urbain
- ▶ Tramway
- ▶ Gestion des Entreprises Publiques Locales
- ▶ Contrats de partenariat public-privé

■ BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE

# À chacun sa recette !

Parce qu'être bien dans son corps et bien dans sa tête peut aider à "éclairer" le quotidien et à envisager l'avenir plus sereinement, il n'y a pas à lésiner sur les moyens. C'est tout le sens des actions spécifiques conduites par la Mise et la Mission locale.



► A la Mise, bien-être et confiance en soi passent aussi par l'expression artistique.

**R**eprendre confiance en soi, s'octroyer des bouffées d'oxygène, se chouchouter, mettre son corps en action participent à se sentir mieux. La Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) s'adresse à toute personne en recherche d'emploi ou d'un projet professionnel. Les activités qu'elle propose tendent à apporter un supplément de bien-être aux participants. Ainsi en est-il du jardinage, des "tables d'hôte" garnies de plats préparés par des bénévoles, des animations

culturelles programmées à partir des envies des uns et des autres ou encore des ateliers Confiance et prise de parole : « *L'ensemble des actions que nous mettons en place ont pour fil conducteur le bien-être* » souligne Anne Ollivier, responsable de la Mise. « *Il s'agit autant de permettre la découverte de soi et des autres, d'aider à sortir de l'isolement et de valoriser les potentiels de chacun, que d'amener les personnes à connaître et comprendre leurs difficultés pour les dépasser, à prendre conscience de leurs quali-*

*tés* ». Autant d'approches qui aident à mieux se préparer à sa recherche d'emploi, à son projet professionnel.

**Mission santé**

Ainsi en va-t-il également à la Mission locale où les professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et la formation. La structure va plus loin en prenant en compte les jeunes dans leur globalité, santé comprise. Car, force est de constater que nombreuses sont les personnes en recherche d'emploi qui négligent leur

santé. Par manque de moyens mais aussi, souvent, parce que s'occuper de soi n'est pas une priorité quand l'énergie est focalisée sur la recherche d'un travail. Pourtant, une santé défaillante, une fragilité psychologique, même passagère, peuvent constituer un réel frein à l'insertion professionnelle et sociale, alors qu'une bonne santé peut à l'inverse être un facteur de réussite déterminant dans le parcours d'un jeune. « *Nous informons et sensibilisons les jeunes sur l'accès aux soins et aux droits. Nous abordons les aspects liés au rythme de vie : le sommeil, les activités qui mettent le corps en action...* », explique Sabrina Devauchelle, conseillère et référente santé. Les séances de sophrologie (individuelles et en cabinet) sont au nombre des dispositifs entrant dans le champ du bien-être.

Depuis leur mise en place en janvier 2012, une trentaine de jeunes en ont bénéficié. « *Ces séances peuvent aider certains d'entre eux à gérer un trop plein d'émotion, un stress généré par un entretien d'embauche. C'est aussi une technique qu'ils peuvent s'approprier et utiliser quand ils le jugent nécessaire* ». Et qui, à l'instar des ateliers Le goût de parler, peut porter ses fruits en termes de confiance en soi ♦ NP

■ SACHA GENDROLINI : « LA MISSION LOCALE AIME QUE LES JEUNES AILLENT BIEN »



À 23 ans, Sacha confie « *chercher sa voie* ». Il gravite autour de la Mission locale depuis l'année du Bac, alterne formations, « *petits boulots et périodes de chômage* ». Accompagné par la Mission locale, il n'hésite pas à prendre part aux actions mises en place par la structure. « *J'ai suivi sept séances de sophrologie. Même si je suis quelqu'un d'assez zen, cette technique est relaxante, déstressante et permet de souffler un bon coup !* » Curieux et ouvert à toute nouvelle expérience « *qui ne peut qu'être un plus* », le jeune homme a également participé aux ateliers Le goût de par-

ler. « *Au départ, je ne voyais pas trop ce que ça allait pouvoir m'apporter. Le but était de prendre confiance en nous, de nous aider à être mieux.* » De son point de vue, ces actions permettent en plus de « *sortir de la monotonie du quotidien* ». Il raconte avoir aussi suivi une formation sécurité routière à vélo avec, à la clé, un bon pour aller choisir un vélo à l'association Repérages\* : « *un des objectifs était de nous inciter à nous déplacer à vélo... C'est toujours l'idée du bien-être !* » ♦ NP

\*L'association, par le biais de chantiers d'insertion, répare et remet à neuf d'anciens vélos.

■ QU'ENTEND-ON PAR BIEN-ÊTRE ?

Pour Michèle Mauris et Géraldine Bison, psychologues de la Ville, le bien-être est avant tout relatif à chacun. « *Cette notion, trop souvent présentée comme un idéal à atteindre, présuppose qu'il y aurait des recettes toutes faites pour venir à bout des souffrances et des peines, mais il n'y en a pas. Ces états font partie de la vie au même titre que le bonheur que l'on ressent tous à des moments mais qui ne peut être permanent* », développe Géraldine Bison. « *Il serait plus juste de parler d'un mieux-être propre à chaque individu. Plus l'homme peut se saisir de ses ressources -ses qualités et ses défauts-, de ses responsabilités d'humain, mieux*

*il va être avec lui-même, avec les autres* » développe Michèle Mauris, avant de poursuivre : « *j'ai l'impression que notre société voudrait nous faire croire que tout s'achète, y compris le bien-être que l'on nous présente volontiers comme un état de plénitude et que l'on pourrait acquérir simplement. Mais ce n'est pas le cas. A un moment, pour se sentir bien et en accord avec soi, il faut "s'y mettre". Et puis, surtout, il y a 1 000 et une façons d'aller mieux* ». Dès lors, il appartient à chacune et chacun de trouver sa recette ♦ NP

**De 16 à 25 ans**

**Mission locale**

14 rue Marceau-Leyssieux  
Du mardi au vendredi sans rendez-vous de 9 h à 12 h.  
Du lundi au vendredi de 14 h à 17 h sur RV.  
04 76 51 03 85 ♦

**A partir de 26 ans**

**La Mise**

Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi  
121 av. Jules-Vallès.  
Accueil du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 17 h 15.  
04 76 03 77 50 ♦

**Pour tous**

**SCHS**

Service communal d'hygiène et de santé  
5 rue Anatole-France.  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.  
04 76 60 74 62 ♦

■ COLLÈGES

# Des ateliers violons à H.-Wallon et F.-Léger

Une nouvelle page est en train de s'écrire dans la grande histoire des violons de Barbusse. Depuis la rentrée 2012-2013, deux collèges martinérois ont créé un atelier violons afin de poursuivre le travail réalisé par les jeunes musiciens de l'école Henri-Barbusse.



► Les violonistes du collège Henri-Wallon se réunissent tous les jeudis après-midi, de 15 h 30 à 16 h 30.

**Nemanja Radulovic**

Violoniste de renommée internationale, lauréat des victoires de la musique classique, Nemanja Radulovic est le parrain des violons de Barbusse. Après une première visite en mai 2011, le Franco-serbe se rendra une nouvelle fois à l'école Henri-Barbusse pour rencontrer les enfants et voir l'évolution du projet artistique, mardi 19 février ♦

**Violons**

**Erik-Satie**

A l'instar du projet pédagogique mené à l'école H.-Barbusse, les ateliers violons dans les collèges martinérois sont orchestrés par l'école de musique municipale Erik-Satie ♦

Et dire que l'histoire des violons de Barbusse ne devait durer que deux ans... Huit ans après, l'expérimentation artistique ne cesse de se développer, créant au fil des saisons de nouveaux projets aussi riches que passionnants. Le dernier en date n'est autre que la mise en place d'un atelier violons au sein des collèges Henri-Wallon et Fernand-Léger. « A Saint-Martin-d'Hères, tout le monde connaît les violons de Barbusse. Rendre accessible la musique classique en direction des enfants qui ne la connaissent pas est un projet pédagogique très valorisant. Malheureusement nous avons constaté qu'en arrivant au collège, les enfants arrêtaient cet instrument faute de pouvoir poursuivre. Aussi, nous avons réussi à ouvrir un atelier violons dans deux collèges martinérois en conservant la même intervenante, Mariannick Roux, identifiée par les élèves. Nous avons ainsi signé

une convention qui unit les collèges et le centre Erik-Satie », explique Fabrice Léo, coordinateur RRS (Réseau de réussite scolaire). « Cet atelier travaille en parallèle avec les ateliers théâtre des collèges ainsi que l'atelier cirque d'Henri-Wallon. Tous les élèves se réuniront sur scène lors d'une représentation en fin d'année scolaire. »

**Une aventure humaine**

Chaque semaine, les violonistes en herbe se retrouvent, l'espace d'une séance d'une heure, aux côtés de Mariannick Roux, professeure au Centre Erik-Satie et intervenante scolaire. « Plus qu'une expérience extraordinaire, il s'agit avant tout d'une aventure humaine exceptionnelle. Lorsqu'on m'a proposé de poursuivre cette pratique du violon au collège, j'ai immédiatement répondu favorablement. Je connais certains élèves depuis le CP ! Une véritable histoire s'est construite entre le violon et ces

enfants », témoigne-t-elle. Et pour preuve, les jeunes collégiens disposent de leur propre violon qu'ils ramènent à la maison. Une fierté pour ces enfants Martinérois qui ont visiblement pris goût à la musique classique.

**L'amour du violon**

« Au début, j'ai commencé à jouer parce que j'étais à l'école Henri-Barbusse et que c'était obligatoire. C'était il y a quatre ans. Aujourd'hui je suis content de m'être inscrit à cet atelier car ça me manquait de ne plus jouer du violon », explique Nahel, en classe

de sixième au collège Henri-Wallon. « J'adore la musique. En plus du violon, je joue aussi de la guitare. Mais le violon est mon instrument préféré. J'aime en jouer quand je suis triste où quand je m'ennuie. Je trouve que le violon exprime plus de choses que les autres instruments », raconte Manel, une autre élève de l'atelier.

Pour cette première année au collège, l'atelier violon -réservé pour le moment aux enfants initiés à l'école H.-Barbusse- regroupe quatorze élèves, dix à H.-Wallon, et quatre à F.-Léger. Un bon début pour une action qui devrait logiquement se pérenniser ♦ EM

■ ÉDUCATION ARTISTIQUE

## L'art comme vecteur de réussite

Différents ateliers artistiques sont proposés dans les collèges martinérois. Outre leur caractère convivial, leur ambition consiste à permettre aux élèves de s'exprimer autrement que derrière un bureau.

Théâtre, cirque, violon. Autant de disciplines artistiques proposées par les collèges martinérois dans le cadre d'ateliers pédagogiques hors programme scolaire. « Tous les élèves ont le droit de s'inscrire dans ces ateliers qui ont lieu au sein de leur établissement, dans des créneaux horaires spécifiques », explique Fabrice Léo, coordinateur Réseau réussite scolaire à Saint-Martin-d'Hères. « Le spectacle vivant et la musique sont des pratiques qui favorisent l'expression et l'émancipation. Les élèves

ont ainsi la possibilité de sortir du cadre scolaire de la salle de classe pour découvrir d'autres horizons. A travers ces activités, les élèves sont valorisés et prennent confiance en eux. Dans certain cas, cette pratique artistique est une révélation. L'attitude de l'adolescent change et ses résultats progressent. » Et si les élèves participants ne sont pas notés, une appréciation de l'intervenant est tout de même ajoutée dans le carnet de notes à la fin de chaque trimestre ♦ EM

**AMÉNAGEMENT D'ESPACES URBAINS PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

**ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ**  
1, rue Georges Pèrec  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

■ RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES ÉDUCATRICES

# Expériences et valeurs en partage

Saint-Martin-d'Hères définit l'éducation dans une vision large et globale, à tous les âges de la vie et dans tous les domaines. C'est donc naturellement que la Ville a décidé d'adhérer au Réseau français des villes éducatrices.



► La notion d'éducation est à prendre dans sa globalité, à tous les âges et dans tous les domaines, comme ici lors de l'événement Entrez dans le jeu !

« C'est en partant de la conviction indiscutable que la ville est éducatrice du seul fait d'être une ville, d'être une source d'éducation en elle-même à partir de sphères multiples et pour tous ses habitants » que l'expression ville éducatrice a été lancée pour la première fois en 1990 lors du premier congrès international organisé à Barcelone. La soixantaine de villes présente dans la cité hispanique adopte la première charte qui repose sur le postulat suivant : « dans chaque ville, l'éducation, la citoyenneté et les valeurs de la démocratie participative sont l'affaire de tous ». Les premiers signataires décident de travailler « sur des objectifs communs, des projets et des activités

destinés à améliorer la qualité de vie de leurs habitants ». Ils placent également les enfants et les jeunes au cœur de leurs préoccupations et de leur volonté d'agir.

## Saint-Martin-d'Hères aussi

L'adhésion de Saint-Martin-d'Hères s'inscrit dans le prolongement du Projet éducatif local (PEL) qu'elle a conçu et adopté en 2004 : « Il reprend les valeurs et les principes que la Ville développe pour les enfants et les jeunes et sur lesquels nos partenaires, les professionnels intervenant dans le champ de l'éducation doivent se retrouver et adhérer », explique Françoise Hauwy, directrice des services éducation, enfance et jeunesse. Ainsi, la démarche

entreprise par la Ville peut trouver pleinement sa place dans le projet éducatif national qu'ambitionne d'élaborer le Réseau des villes éducatrices avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative en s'inspirant des actions développées par les différentes communes. En effet, le partage d'expériences autour des différents dispositifs mis en place par les villes dans les domaines de la petite enfance, des activités périscolaires et extrascolaires ou encore des accueils de loisirs est un aspect important du Réseau.

En parallèle des politiques qu'elles mettent en œuvre sur leurs territoires, les communes s'organisent aussi pour trouver ensemble des solutions nouvelles et novatrices, pour partager et mutualiser leurs expériences. Porteuses des mêmes valeurs d'éducation, de citoyenneté et d'émancipation, les communes et communautés de communes adhérentes expriment des valeurs

fédératrices, portent leurs analyses et convictions aux débats nationaux comme ce fut le cas, par exemple, sur la loi de refondation, tandis que les Assises organisées chaque année permettent de se retrouver autour de thèmes et d'en débattre librement avec les familles et les partenaires de l'éducation.

Soucieuse d'agir en faveur de l'éducation au sens large, Saint-Martin-d'Hères entend apporter sa voix à la réflexion nationale et internationale et participer avec son histoire et son expérience à la construction d'une éducation citoyenne ancrée dans le 3<sup>e</sup> millénaire ♦ NP



## ■ VILLES ÉDUCATRICES

En dates :

1990 : 1<sup>er</sup> congrès international des villes éducatrices à Barcelone et élaboration de la première charte des villes éducatrices.

1994 : officialisation du mouvement qui est converti en association internationale lors du 3<sup>e</sup> congrès international à Bologne.

1998 : constitution du réseau français des villes éducatrices.

2004 : révision de la charte lors du 8<sup>e</sup> congrès à Gênes.

En chiffres :

Le réseau français des villes éducatrices compte près de 115 communes et communautés de communes adhérentes, soit environ 10 millions d'habitants.

L'association internationale des villes éducatrices réunit plus de 300 autorités locales dans 34 pays différents ♦

## Scolarisation des moins de trois ans, entretien avec Marie-Christine Marchais

Adjointe à l'enseignement



Quelle est la position de la Ville concernant la scolarisation des enfants de moins de trois ans ?

Depuis de nombreuses années nous défendons la possibilité pour les enfants de moins de trois ans, en particulier dans les secteurs défavorisés et auprès des familles éloignées de la culture scolaire, de rentrer à l'école avant leur trois ans. Jusqu'à présent, ce sont essentiellement les enfants résidant en Réseau de réussite scolaire (RRS) qui avaient cette possibilité puisqu'ils étaient comptabilisés dans les effectifs. Malheureusement les po-

litiques gouvernementales menées ces dernières années ont rendu difficile la scolarisation des tout-petits, même dans ces secteurs, du fait de l'augmentation des effectifs par classe.

Chaque année nous sollicitons les familles des secteurs en RRS pour qu'elles pré-inscrivent leurs enfants âgés de moins de trois ans, mais force est de constater qu'à Saint-Martin-d'Hères comme dans l'ensemble du pays – la scolarisation des tout-petits est passée de 34,5 % en 2000 à 13,6 % en 2011 – ne cesse de se réduire année après année. Malheureusement, à la rentrée dernière, seuls 18 tout-petits ont pu être scolarisés dans la commune. Un constat regrettable quand on sait combien la scolarisation

précoce de ces enfants influe sur leur réussite.

L'Espace Passerelle pourrait-il rouvrir ses portes ?

La Ville a ouvert l'Espace Passerelle en 2007 avec comme objectif de préparer les jeunes enfants pas ou peu habitués à vivre en collectivité à l'entrée en maternelle tout en accompagnant la séparation d'avec leurs parents. Après avoir suscité émoi et déception, l'annonce, au printemps dernier, de la fermeture de ce lieu d'apprentissage avait mobilisé parents et élus sans que malheureusement l'État ne revienne sur sa décision de ne pas reconduire le poste d'enseignant. Aujourd'hui, la circulaire du ministère de l'Éducation nationale vise le triplement d'ici 2017

et dans les RRS, de la scolarisation des enfants de moins de trois ans. Le texte précise que ces enfants devront être accueillis dans les écoles, soit dans une classe de toute petite section, dans un environnement spécifiquement aménagé pour eux avec des moyens en personnel municipal ; soit dans une classe de petite section ; soit dans le cadre de projets partagés entre le service petite enfance de la Ville et l'Éducation nationale s'inspirant de l'Espace Passerelle.

Enfin, cette mesure vient reconnaître le bien-fondé et l'importance du travail mené en direction des enfants et de leurs parents au sein de l'Espace Passerelle ♦ Propos recueillis par NP

■ RÉUNION PUBLIQUE DAUDET

# Première rencontre avec les habitants

Mercredi 5 décembre s'est tenue la première réunion publique sur le futur écoquartier Daudet. Une rencontre programmée en amont des ateliers et destinée à présenter les grandes orientations du projet et les premiers plans de composition urbaine.



**R**éserve d'urbanisation inscrite dès le premier Plan d'occupation des sols (POS) dans les années 1970, « le devenir des terrains Daudet, jardins familiaux, terrains agricoles et friches urbaines, a été abordé à plusieurs reprises avec la population lors de l'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) », devait notamment rappeler David Queiros, 1<sup>er</sup> adjoint, en ouverture de réunion. Ce projet structurant pour la zone Est de la ville prend en compte les enjeux d'avenir que sont le développement durable, les déplacements, l'habitat et le logement.

### Développement durable

Le projet d'écoquartier conjugue deux dimensions importantes : l'habitat et l'environnement. « Il s'inscrit dans les exigences de développement durable qui est une vision à long terme », a souligné Sarah Laporte-Daube, conseillère déléguée à l'environnement. « Nous souhaitons intégrer des enjeux environnementaux aux aménagements que nous réalisons : limiter l'étalement urbain en construisant la ville sur la ville ; donner une large place aux espaces verts et aux jardins ; opter pour une gestion différenciée ; réduire les dépenses énergétiques et

les déchets à la source ; gérer l'eau autrement. Ce sont autant de pistes que nous avons à travailler avec les habitants et à mettre en œuvre pour limiter localement notre empreinte écologique ».

### Déplacements

Dans une agglomération saturée sur le plan de la circulation automobile, les déplacements sont d'évidence un aspect à ne pas négliger dans tout projet d'aménagement. « C'est une nécessité à la fois écologique et économique » a expliqué Philippe Serre, conseiller délégué aux transports et aux déplacements. « La première priorité est de limiter la place de la voiture en ville, en allant vers plus de transports en commun – nous travaillons sur le sujet avec le SMTC –, en favorisant les déplacements à pied et à vélo et en préparant le terrain pour les véhicules électriques. C'est aussi aller vers des transports apaisés à l'intérieur du projet par la création de zones 30 et de zones de partage. »

### Habitat et logement

Devant les réactions suscitées à l'annonce de la réalisation d'environ 450 logements sur le site Daudet, Elizabeth Pepelnjak, adjointe à la participation citoyenne et à l'habitat a rappelé les enjeux en la matière : « Il manque 30 000 logements dans l'agglomération, dont 13 000 dans le secteur

public. A Saint-Martin-d'Hères nous totalisons 3 500 demandes pour un nombre d'attributions se situant entre 250 et 350 par an. Aussi, en rapport avec le Plan local de l'habitat (PLH), nous avons fait le choix d'apporter des réponses en termes de nombre de logements et de qualité. » Contribuer à enrayer la crise du logement qui sévit en France est un vrai défi à relever et, « depuis la flambée des prix, faire que le logement soit abordable est un vrai enjeu auquel nous tenons. Or, dans un programme, moins on construit de logements, moins ils sont abordables : nous devons en tenir compte. De plus, nous nous devons de répondre aux attentes des jeunes générations qui ont le droit de décohabiter de chez leurs parents mais qui peinent à le faire par manque d'offre de logements », a insisté David Queiros.

Concilier au mieux intérêts particuliers et intérêt général tout en répondant aux grands enjeux de notre société est au cœur de l'élaboration du projet d'écoquartier Daudet. Un projet qui prend en compte son environnement pour créer une harmonie et offrir un cadre de vie agréable à tous ♦ NP

**TRAVAUX**  
**TRV**  
**PUBLICS**

**TERRASSEMENT**  
**RESEAUX**  
**VOIRIE**  
**Génie civil**  
**Canalisateur de France**

EAU SOUS PRESSION

ASSAINISSEMENT

**1, rue Marcel-Chabloz**  
**38400 Saint-Martin-d'Hères**  
**Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75**  
**trv-tp@orange.fr**

■ PROJET ÉCOQUARTIER DAUDET

# Une démarche participative

Les deux premiers ateliers participatifs consacrés au projet d'écoquartier Daudet se sont tenus les mercredis 16 et 30 janvier, salle Elsa-Triolet. Les participants ont pu échanger sur deux thématiques : "se loger et habiter" et "vivre sa ville, se rencontrer".

**M**ercredi 16 janvier. 18 heures. Salle Elsa-Triolet. Une quinzaine d'habitants inscrits ont pris place autour d'une grande table aux côtés d'Elizabeth Pepelnjak, adjointe au maire en charge de l'habitat et de la participation citoyenne, Rémy Tranchant, directeur général adjoint de la ville et l'architecte Yves Sauvage. Le premier rendez-vous d'une série de trois ateliers a débuté sous le thème "se loger et habiter".

« Nous sommes réunis ici pour partager l'information, disposer du même niveau de compréhension et travailler ensemble sur des éléments matériels du projet », rappela l'élue en préambule.

L'architecte présenta ensuite les éléments fondateurs du projet à l'aide de quatre planches explicatives, précisant par ailleurs que « rien n'est encore décidé » et « que tout reste à faire ». Objectif affiché de l'ordre de 450 logements, articulés autour d'une trame verte jardinée, seront répartis sur une surface de 5 hectares, dans des îlots ouverts permettant aux futurs habitants et usagers de profiter au maximum des atouts de ce site (végétation, vues, ensoleillement...), tout en limitant l'impact écologique de ces habitations. « Aujourd'hui,



l'idée est de développer un projet autour de petits collectifs (R+3, R+4). Pour répondre aux différents types de voisinages, des collectifs R+2 seront privilégiés près des villas quand d'autres R+5 voire R+6 sont envisagés à l'intérieur de l'écoquartier. »

## Échanges

Et c'est justement cette question de densité qui cristallisa l'attention des habitants : « Pourquoi autant de logements ? » ; « Pourquoi des immeubles aussi hauts » ; « Le programme de la zac Centre n'a-t-il pas suffisamment ré-

pondu à la demande de logements dans la ville ? » L'architecte entama un début de réponse : « Ce projet se construit autour d'une densité moyenne de 90 logements par hectare, ce qui correspond à un excellent équilibre pour une ville comme Saint-Martin-d'Hères. » « Il faut également rappeler que cet écoquartier s'inscrit dans une prise en compte de l'existant et en cohérence avec l'urbanisation de l'agglomération », ajouta Rémy Tranchant. Elizabeth Pepelnjak intervint à son tour : « Notre rôle d'élus est de répondre au besoin de logements pour tous. De plus, ce projet intègre une

démarche de développement durable répondant à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques. »

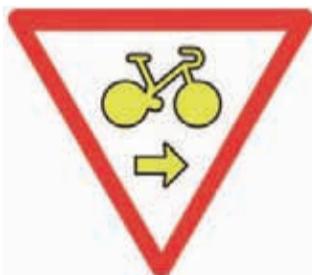
Les habitants eurent l'occasion de poursuivre les échanges en écrivant une idée sur une feuille de papier. Une fois classées par catégories (voisinage, enclavement, exposition...), les différentes idées furent lues à haute voix et débattue par l'assemblée. Elizabeth Pepelnjak conclut ce premier atelier en émettant le souhait que « la défense des intérêts particuliers puisse se conjuguer avec l'intérêt général » ♦ EM

## Atelier

**Participatif**  
Lors du troisième atelier prévu mercredi 13 février, les habitants inscrits mèneront une réflexion sur les déplacements ♦

■ TOURNE-À-DROITE CYCLE

## Vigilance de rigueur



Vingt-cinq carrefours martinérois seront prochainement équipés d'un panneau tourne-à-droite vélo. Les cyclistes seront autorisés à franchir le feu rouge afin de leur permettre de poursuivre leur chemin vers la droite.

L'application de cette mesure est inscrite dans un décret sur le code de la rue mais n'a cependant rien d'automatique. « Il s'agit d'un assouplissement sous certaines conditions », précise Pascale Hachet, directrice des infrastructures extérieures à Saint-Martin-d'Hères. La mise en place de ces nouveaux panneaux, qui seront accompagnés d'un marquage au sol, est réglementée par le maire de chaque commune.

« Dans un souci de sécurité publique, plutôt que de généraliser cette mesure sur l'ensemble du territoire, nous avons fait le choix d'étudier les 60 carrefours existants au cas par cas.

Un critère incontournable a guidé nos décisions : le cycliste doit pouvoir s'intégrer dans une piste cyclable matérialisée lorsqu'il tourne à droite. » Ainsi, seuls 25 carrefours de la ville seront équipés d'un tourne-à-droite-cyclo. En absence de signalisation, les vélos devront s'arrêter au feu rouge. Dans tous les cas, les cyclistes ont l'obligation de céder le passage aux piétons qui traversent la chaussée.

« Cette nouvelle signalétique est l'occasion de rappeler l'importance du respect des différents usagers qui coexistent sur les routes. » Responsabilité des cyclistes et vigilance collective sont de rigueur ♦ EM

■ GALERIE CHOPIN : C'EST PARTI !



Démolie au printemps 2012, l'ancienne barre commerciale Chopin va céder la place à un ensemble de logements publics intergénérationnels et de commerces de proximité. L'opération de construction de 24 logements (du T2 au T5) menée par la Société dauphinoise de l'habitat (SDH) a démarré fin janvier. Le rez-de-chaussée de l'immeuble de quatre étages accueillera un jardin collectif, 17 garages et 248 m<sup>2</sup> de commerces ouverts sur la rue Chopin.

Parallèlement et en accompagnement de ce programme, la Ville va pour sa part procéder à l'aménagement des espaces publics attenants : maintien des places de stationnement en épi aux abords des futurs commerces ; création d'une nouvelle voie piétonne et d'accès aux garages entre le nouvel immeuble et la salle Paul-Bert ; remodelage et extension du stationnement sur la placette devant la maison de quartier et végétalisation du pourtour de l'îlot. Pendant toute la durée des travaux le site restera sécurisé et les accès aux équipements publics adjacents seront maintenus. La livraison est prévue pour le printemps 2014.

Enfin, il est à noter que ce programme de réalisation s'inscrit en cohérence avec les travaux de réhabilitation de la salle Paul-Bert prévus en 2013 ♦ NP

■ DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

# Poursuivre une politique d'intérêt général

Le débat d'orientations budgétaires 2013 s'est tenu jeudi 20 décembre à l'occasion de l'ultime séance municipale de l'année 2012. Les élus martinérois ont ainsi pu s'exprimer dans la perspective de la finalisation du budget primitif 2013.

2013

Dates

Trois anniversaires importants seront célébrés et donneront lieu à des actions qui seront précisées au cours de l'année 2013 : les 70 ans du Conseil national de la Résistance, les 30 ans du quartier Renaudie et les 20 ans de la salle de spectacle de L'heure bleue ♦



L'organisation du débat d'orientations budgétaires (DOB) est une étape essentielle de la vie d'une collectivité locale. Cette discussion constitue un principe de communication financière dans la perspective de la finalisation du budget primitif 2013 (BP).

En préambule, David Queiros (PC) évoqua le contexte économique et social dégradé du pays : hausse constante du chômage, croissance quasi inexistante, baisse du pouvoir d'achat des ménages, pauvreté grandissante. « La préparation de ce budget s'établit dans une situation encore plus préoccupante que les premières années de cette mandature. Le projet de Loi de Finances (PLF) 2013 et la programmation budgétaire 2012-2017 vont inscrire durablement la France dans l'austérité. La politique financière du gouvernement se traduit ainsi par une augmentation des prélèvements obligatoires et une baisse des dépenses globales avec diminution des concours de l'Etat aux collectivités territoriales », indiqua le premier adjoint. « Il convient cependant de faire face en mettant en œuvre tous les atouts dont dispose Saint-Martin-d'Hères afin de poursuivre une politique d'intérêt général. » L'élu martinérois exposa ensuite les orientations politiques de la Ville, « fondées sur les valeurs

ayant trait à la solidarité, le vivre ensemble, l'émancipation des citoyens, la réduction des inégalités, la laïcité, l'intérêt général et l'utilité sociale. » David Queiros présenta ensuite l'élaboration du budget. « Au stade du débat d'orientations budgétaires, les recettes du BP prévisionnel 2013 diminuent de 0,23 % par rapport à 2012 (56 677 153 €) et les dépenses augmentent quant à elles de 1,78 % (51 405 888 €). Concernant les investissements, Saint-Martin-d'Hères dispose d'une enveloppe supérieure à 14 millions d'euros, un niveau supérieur aux collectivités de la même strate. »

**Echanges constructifs**

Tour à tour, les conseillers municipaux prirent la parole. Soulignant « la maîtrise raisonnée de nos dépenses de fonctionnement », Thierry Semanaz (PG) demanda à ses pairs « d'oser davantage en termes d'investissements » pour proposer aux Martinérois un service public « encore plus ambitieux ».

Philippe Serre (PS) parla « d'un budget prudent et intelligent ». Il indiqua par ailleurs que « cette prudence ne doit pas nous empêcher d'être imaginatifs et notamment en travaillant sur une nouvelle fiscalité. » José Arias (PC) interpella l'assemblée en rappelant que « 26 000 Isérois sont

bénéficiaires du RSA aujourd'hui ». « À l'heure du DOB, il y a un bon équilibre entre les dépenses de la collectivité et le service rendu à la population. Mais qu'en sera-t-il demain ? L'amplification de notre action sociale est à prévoir. »

Du côté de l'opposition, Asra Wassfi (Démocrates) déplora « les pleurnichements » concernant les baisses de dotations publiques et demanda « de repositionner le débat au niveau local en s'intéressant aux besoins des Martinéroises et Martinérois ». Elle questionna : « Comment évaluer ce service public de proximité ? » « Grâce notamment à l'analyse des besoins sociaux que le CCAS met à jour chaque année », rétorqua fermement Michel Meary-Chabrey (PS), adjoint à l'action sociale. Asra Wassfi exprima aussi son désaccord sur le projet d'écoquartier Daudet. Un sentiment partagé par Mohamed Gafsi (UMP) : « Ce n'est vraiment pas une priorité ! » Conseillère déléguée à l'environnement, Sarah Laporte-Daube (PG) profita de l'occasion pour intervenir elle aussi : « Comment est-il possible de dire que la Ville dépense de l'argent inutilement avec Daudet. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable qui répond à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. »

**Défense du service public**

Reconnaissant la « qualité » du débat proposé cette année, Georges Oudjaoudi (EQS) approuva la volonté politique de la majorité de « réarticuler notre société pour qu'elle puisse mieux vivre qu'aujourd'hui ». Son collègue Pascal Metton évoqua « d'autres marges de manœuvres à déclencher », et notamment sur les questions d'économies d'énergie.

Chiffres à l'appui, Michelle Veyret (PC) évoqua « des choix politiques forts » et « un niveau d'investissements important permettant de répondre au mieux aux attentes de la population, et notamment des publics les plus fragilisés. »

Le maire René Proby conclut les discussions. « Notre niveau d'investissement est plus élevé que beaucoup d'autres communes. Si on peut aller encore plus loin, on n'hésitera pas une seconde ! Notre volonté de défendre le service public demeure intacte. Nous devons aussi nous appuyer sur la participation des citoyens » ♦ EM

■ CONSEIL MUNICIPAL 20 DÉCEMBRE 2012

# Une ville sensible à l'éducation populaire

Outre le débat d'orientations budgétaires 2013, les élus Martinérois ont également voté pas moins de soixante-deux délibérations, portant notamment sur la culture et le sport, la jeunesse ou encore l'environnement avec le Plan air climat.

## Sport et contrats d'objectifs



Ville sportive, Saint-Martin-d'Hères dispose d'un tissu associatif très riche, offrant à la population une grande diversité des pratiques. Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville met en œuvre des partenariats avec les clubs sportifs martinérois. Les contrats d'objectifs et de moyens représentent le dispositif principal de contractualisation. Dix-neuf délibérations ont ainsi été votées pour allouer des subventions aux différentes associations sportives concernées. De plus, les conseillers municipaux votèrent cinq délibérations portant sur l'encadrement et l'organisation de l'activité ski sur le temps scolaire et

sur les temps périscolaires et extrascolaires (mercredis et vacances) avec l'école municipale des sports. « La Ville soutient depuis de nombreuses années une politique sportive d'accès au ski pour les jeunes. Beaucoup de familles martinéroises n'ont pas l'occasion d'amener leurs enfants en station, notamment pour des raisons financières. Nous prenons en charge la location de matériel, l'achat des forfaits, l'encadrement de moniteurs ESF ainsi que la location d'un chalet au Collet-d'Allevard », précisa l'adjoint aux sports Fernand Ambrosiano (App. PC). Plusieurs centaines de jeunes Martinérois sont concernés chaque année ♦

## Éducation populaire

Assemblée fut soumise à l'adoption d'une convention-cadre liant la Ville avec la fédération des MJC en Rhône-Alpes et les trois structures martinéroises pour une durée de cinq ans. Rappelant que « ces associations s'engagent depuis de nombreuses années dans des actions autour du lien social dans les quartiers et d'accompagnement populaire » Cosima Semoun (PC) ajouta que les MJC sont porteuses de valeurs fortes comme notamment « l'autonomie et l'émancipation des jeunes, la solidarité et la citoyenneté. » L'opposition trouva

tout de même le moyen de critiquer ce document, jugé « mal construit sur la forme » par Elisabeth Letz (EQS) et « pas assez précis quant aux actions menées » pour Asra Wasfi (Démocrates). « L'élaboration de cette convention-cadre a nécessité plusieurs mois de réflexion et de rédaction avec les responsables des MJC », répondit Cosima Semoun. « Aujourd'hui l'objectif est de mettre un cadre qui situe les responsabilités des uns et des autres. Il s'agit d'une convention qui permet de rappeler combien notre Ville est particulièrement sensible à l'éducation populaire laïque », ajouta Elisa Martin (PG) ♦



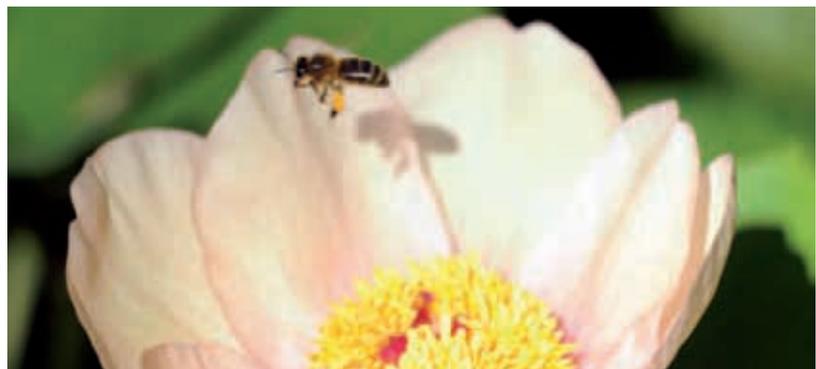
## Environnement

Tard dans la soirée, les élus Martinérois votèrent une délibération ayant pour objet le Plan air climat, anciennement Plan climat, dont la nouvelle charte d'engagement sera signée par l'ensemble des partenaires lors des Assises nationales de l'énergie programmées à Grenoble du 29 au 31 janvier. Pilotée par la Métro, cette nouvelle charte demande une réaffirmation des engagements de résultats concernant la diminution de consommations énergétiques liée au patrimoine communal à l'horizon 2014 et présente une déclinaison des actions plus précises. Il dispose également d'un nouveau volet « qualité de l'air ». « La Ville s'engage à poursuivre sa politique de développement

durable. Ainsi, notre objectif est de réduire de 12 % les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre liées à notre patrimoine municipal » (en 2011, l'objectif était fixé à 11 % ndlr). « Il faudrait aussi penser à réduire les besoins énergétiques de la population et notamment en faisant davantage de sensibilisation », interpella Elisabeth Letz (EQS). « En plus de consommer de l'énergie, l'éclairage public perturbe la vie nocturne de la faune », ajouta Pascal Metton (EQS). « Attention à ne pas développer un sentiment d'insécurité si on fait le choix d'éteindre l'éclairage public la nuit » insista Gille Faury (MRC). « Il ne s'agit pas d'éteindre mais de réduire l'éclairage, pour l'heure dans les zones

industrielles. Aujourd'hui des expérimentations sont menées sur la ZI Champ-Roman où l'éclairage est réduit de 40 %. D'autres se poursuivront sur les ZI Sud et Bourgamon » expliqua Sarah Laporte-Daube (PG), en charge des questions environnementales. Et

de conclure : « Bien sûr, la sensibilisation du public sur ces enjeux environnementaux est fondamentale. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de la Semaine du développement durable, un événement annuel qui se tient chaque début de printemps. » ♦ EM



### Prochain

#### Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 21 février à 18 h en Maison communale ♦

### Associations

#### L'heure bleue

Avis aux associations de la commune. Si vous prévoyez d'utiliser la salle de L'heure bleue à partir de l'automne prochain, il est nécessaire d'en faire la demande, par écrit, avant le vendredi 15 février 2013, en Maison communale (111 avenue Ambroise-Croizat). Il convient de proposer plusieurs dates et d'indiquer la configuration souhaitée ♦

■ GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

# Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

*Erratum, suite à un problème d'ordre technique, l'expression du groupe écologie et quartiers solidaires n'a pas été publiée en entier dans le SMH mensuel n° 357 de janvier 2013, le voici dans son intégralité :*

## Plus de "vert" à SMH ?



Elisabeth Letz

Les élus de la majorité municipale refusent de considérer les urgences écologiques et le développement nécessaire pour y répondre : ils parlent sans cesse de développement durable et vont signer un plan climat où ils décident... de ne s'engager dans rien. Ils continuent à promouvoir des projets pour la consommation, au profit de promoteurs privés, comme Neyrpic, à bétonner pour rendre les terrains (Daudet, puis Guichard, Les Alloves, Rival,...) producteurs d'impôts locaux. Oui, il faut de nouveaux logements dans la ville, mais en élaborant d'abord de nouvelles façons de produire, habiter, travailler, s'approvisionner, éduquer,... en développant la mutualisation, en ajustant la place de la voiture dans la ville et ses conséquences. Et avant de faire un nouveau quartier, travailler les questions : pourquoi tant de logements vides à SMH ? que faire pour les rendre habitables et désirables ? Oui, il est urgent de repenser les projets Neyrpic, Daudet et l'avenir de la ville, pour protéger la vie et la qualité de vie, pour créer de l'emploi. Qu'en 2013 la commune crée des emplois en mettant plus de "vert" dans sa politique ! ♦ <http://www.smh-ecologie-solidarite.org/>

■ GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

## Pour une Ville Solidaire



Pascal Metton

Le droit de préemption autorise la ville à racheter des maisons, des logements, des commerces, des locaux d'activité quand ces biens font l'objet d'une transaction.

Cela permet à la collectivité de monter des projets de renouvellement urbain. Cet immobilier qui rentre dans les actifs de la commune ou de l'établissement public foncier local pourrait être mis à disposition temporairement pour héberger des sans abris en confiant la gestion des bâtiments habitables à des associations conventionnées, à même d'en assurer le suivi et la gestion.

Au lieu de cela, Territoires 38, mandaté par la Ville, a préféré détruire la toiture de la "Maison de la Literie" pour éviter qu'elle ne soit occupée par de pauvres hères de Saint Martin. Dans cette période, 90 % des demandes d'hébergement collectées par le 115 reçoivent des réponses négatives faute de place. Une fois de plus, la Ville nous montre l'exemple d'une solidarité qui ne s'adresse qu'aux habitants dûment répertoriés par son CCAS.

A croire que le mot solidarité ne revêt pas la même signification pour tout le monde. ♦ <http://www.smh-ecologie-solidarite.org/>

■ GROUPE UMP

## Un pacte de décroissance ?



Mohamed Gafsi

Un nouveau Pôle emploi vient d'ouvrir ses portes sur notre commune, et comme, si bien signalé, dans le Dauphiné libéré, il est le plus grand de toute l'agglomération, de quoi je suppose être fier...

Comme tout le monde nous aurions plutôt préféré apprendre l'implantation d'une grande société sur notre commune créant de ce fait des emplois. La partie ne peut que s'avérer ardue, car aucun signe n'est lancé auprès des entreprises désireuses d'investir. En effet ne serait-ce que pour le budget 2013 la contribution de celles-ci sera

de 20 % et la prévision des actions communales en faveur du développement économique que de 1 %.

Cela est tout simplement scandaleux et incompréhensible et va de ce fait à l'encontre des vœux formulés par Monsieur le maire, qui une fois de plus nous a rappelé que ce sont les artisans, commerçants et entreprises qui font la richesse d'une ville. Belles théories qui ne donnent rien ou quasiment rien sur la pratique si ce n'est de payer toujours plus ! ♦

■ GROUPE "DÉMOCRATES"

## Renaudie : A quand une exonération fiscale pour les garages ?



Asra Wassfi

«Vivre un peu moins dans la m...», telle est la requête des con-citoyens contribuables de Renaudie. C'est beaucoup demander pour une municipalité désintéressée du cadre de vie de ses habitants. Décharge sauvage, tri sélectif inopérant, insécurité, tel est le quotidien des habitants qui ne peuvent rien acheter : vélo, appareil photo, tout finit par être volé ou saccagé. Le pire, ce sont les garages ou les incendies volontaires. Les propriétaires ne doivent même pas imaginer y poser quelque chose. Tout est détruit : ampoules, portes. Des tags avec des insultes douteuses prolifèrent sur les murs, les dessins violents décorent un lieu de non-droit. Le propriétaire malchanceux, on lui demande toujours de payer ses impôts locaux alors qu'il ne peut pas bénéficier de son bien malgré l'obligation de sécurité des Maires. Le propriétaire finit d'ailleurs par se faire jeter de l'assurance. «Vous devez porter plainte ! Nous ne pouvons rien faire ! Nous manquons de moyens ! » Pardi, toujours réponse à tout dans une Mairie où certains continuent de dire qu'on est les meilleurs dans tout. ♦

> PUBLICITÉ

centre  
médical  
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - [www.rocheplane.org](http://www.rocheplane.org)

MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

## Budget primitif 2013



Michelle Veyret

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons évalué l'impact des mesures de rigueur de ces dernières années, privant de moyens les services publics. Les prévisions des finances publiques inscrivent dans la durée la régression constatée, risquant de l'aggraver si rien n'est fait pour y remédier. Jamais les transferts de compétence sur les villes, départements et régions ne se sont autant accrus, comme par exemple l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires, et jamais les moyens de mener à bien ces nouvelles missions n'ont tant fait défaut.

Notre groupe ne peut partager l'idée que les seules solutions de sortie de crise proposées soient les mêmes que celles qui nous y ont conduits.

Saint-Martin-d'Hères, ville qui investit, qui bouge, mais aussi ville de solidarité et de proximité. Ces priorités sont celles que le budget municipal s'attache à organiser, à favoriser, à développer. Avec ce budget, nous réaffirmons notre fidélité aux valeurs fondatrices du projet municipal depuis 2008 pour une ville dynamique, solidaire, durable, d'avenir et au rôle que doivent avoir les politiques publiques.

Ce budget est un budget responsable. Fiscalité stable, maîtrise des dépenses et forte capacité d'investissement en constituent les curseurs positifs. Notre souci est celui d'un service public performant et d'un développement des équipements et aménagements répondant à l'attente de tous.

Nous nous plaçons du côté des familles, de la jeunesse, des précaires et des salariés sans reculer sur nos compétences obligatoires et en agissant de manière volontariste. Face à la crise, nos priorités sont dans la réponse aux urgences de la population.

Cette année encore, nous avons réussi à garantir une enveloppe substantielle au budget d'investissement, avec le maintien d'un haut niveau de services rendus à la population.

Pour cela, nous avons besoin d'agents de la fonction publique sur lesquels s'appuie le projet de la ville et qui méritent une pleine reconnaissance pour leur engagement.

Nous continuons de maintenir un niveau élevé d'investissements pour l'ensemble des projets et poursuivons une gestion rigoureuse des finances publiques, garantie de la réussite du développement que nous souhaitons : un développement durable et solidaire.

Nous assumons nos choix qui sont ceux de la maîtrise financière. Nul n'admettrait, nul ne nous pardonnerait que, dans un contexte où tant de familles peinent à joindre les deux bouts, dans un contexte d'incertitudes au niveau des dotations d'État, nous vivions au-dessus de nos moyens sous peine d'hy-pothéquer l'avenir.

Ce budget réaffirme nos valeurs de solidarité, de citoyenneté, de démocratie participative, conjuguées à une urbanisation cohérente, environnementale et dynamique.

Nous continuerons de lutter résolument pour une politique de justice, de progrès, de recul du pouvoir de l'argent sur celui de la politique pour répondre aux besoins des Martinérois.

C'est donc avec une réelle détermination que notre groupe a voté ce budget 2013 ♦

GROUPE "PARTI DE GAUCHE"

## L'obligation de faire concorder la parole aux actes



Thierry Semanaz

Nous avons appris (ce n'est pas vraiment une surprise pour celles et ceux qui suivent l'évolution idéologique du Parti socialiste) par la voix de Jérôme Cahuzac (Ministre du budget de la France, [sic], excusez du peu) que le PS ne croyait pas, ou plutôt, ne croyait plus à la "lutte des classes".

Martinérois, Martinéroises ce n'est pas un gros mot, cette "lutte des classes". Ce qui permet au grand patronat grâce à l'accord flexi-sécurité voulu par le MEDEF et validé par le gouvernement de licencier plus facilement, c'est justement l'abandon en rase campagne de cette lutte.

Cette lutte permanente est essentielle pour vos conditions de vie, pour votre vie. Au niveau local aussi, il faut agir en concordance avec nos dires.

Exemple : Il nous manque encore l'audace d'étudier une éventuelle révision fiscale, de nous lancer dans la création de places supplémentaires conséquentes d'accueil de la petite enfance, de générer des investissements écologiques plus importants encore...

Bref, les discours tenus sont parfois empreints de sincérité mais la seule chose qui compte se sont les actes !! ♦

GROUPE SOCIALISTE

## Penser un tarif de l'eau plus juste



Philippe Serre

Depuis 2010, les gestionnaires de distribution d'eau potable (à Saint-Martin-d'Hères, une régie directe) ont la possibilité de créer un tarif progressif ou dégressif de l'eau. En quelque sorte, les plus gros consommateurs payent leur mètre cube d'eau plus cher que ceux qui ne consomment que pour les besoins courants (progressif) ou bien ceux qui consomment le plus ont droit à un rabais sur le prix (dégressif). Il va sans dire que le groupe socialiste s'est positionné clairement pour un tarif progressif, plus incitatif à l'économie d'eau potable et plus juste so-

cialement. La majorité a admis le bien fondé de cette réflexion, peut-être complétée rapidement par la possibilité d'un tarif social de l'eau, en fonction des revenus et de la composition familiale. C'est Michel Meary-Chabrey, élu socialiste, qui sera chargé de porter cette réforme utile pour les Martinerois en 2013 pour une application au plus vite ♦

GROUPE PRG/MRC

## Les emplois d'avenir et la jeunesse : bras de levier de notre avenir partagé.



Ahmed Meité

Le Président de la République les avait promis, le gouvernement les a proposés, et le Parlement les a voté : les emplois d'avenir existent. C'est désormais aux collectivités locales et aux associations qu'il revient de les rendre réels. Mission locale, commune et associations martinéroises sont en première ligne et doivent envisager l'accueil des jeunes dans les meilleures conditions. Cela permettra no-

tamment de redonner le sens de l'intérêt général et du service public. Ces emplois d'avenir peuvent être lancés dans les secteurs de l'éducation, de la culture, des espaces verts et du cadre de vie... Cela peut ainsi constituer des pistes de réflexion intéressantes, qu'il conviendra donc de discuter au sein de la majorité municipale. ♦

■ DAMIR RADOVIC

# Les interrogations d'un artiste nomade

L'Espace Vallès accueille Damir Radovic, un artiste qui a fui Sarajevo, sa ville natale, en pleine guerre et qui, à travers divers médiums (dessins, collages, néons, performances...), donne corps à une vision personnelle où la trace de son expérience de la guerre et de l'exil se trouve tempérée et transfigurée par son sens de l'humour.



© Damir Radovic

► Every day in every way we are better and better, 2011

Le poids tragique de l'Histoire, la lourdeur du vécu d'un conflit guerrier et l'arrachement de l'exil ont donné à Damir Radovic, par contrepoids, une insatiable soif d'espace, une aspiration à un autre monde et un attrait pour la légèreté. Et sans doute aiguisé son sens de l'humour, un humour tirant plutôt vers le noir, évidemment. Avoir vécu dans Sarajevo (ville où il est né en 1976) assiégée par les troupes et milices serbes avant de fuir la Bosnie-Herzégovine à dix-sept ans est une expérience qui marque à jamais. Damir Radovic a extrait de cette substantifique moelle un regard critique aigu et provocateur qui est l'un des moteurs de sa démarche d'artiste. Cet ancien étudiant de l'école d'art de Valence et

de l'école nationale des Beaux-Arts de Lyon se voue à une sorte d'interrogation permanente sur nos sociétés tiraillées entre le désir d'expansion et la balkanisation, sachant que le rôle de l'artiste n'est pas tant pour lui d'apporter des réponses que de poser des questions, de mettre en question, d'aiguillonner sans cesse.

## Architectures embarquées

En l'accueillant, l'Espace Vallès donne un aperçu éclairant de la diversité de ses approches. Car Damir Radovic use de plusieurs médiums (la crainte toujours de s'enfermer dans des « espaces confinés »). Rappelant habituellement, pour une grande part, des croquis de presse exécutés à la hâte ou de faussement maladroites

compositions enfantines, criblés de flèches, étoiles, têtes de mort et éclairs, ses dessins font place ici à une série de sérigraphies et collages intitulée *Exodus* montrant une flotte de bateaux embarquant comme dans des arches de Noé les architectures les plus emblématiques du monde. Cette armada, ces cités flottantes, ces îles-villes sont-elles en croisière ou en fuite ?

On retrouve aussi sur la grande paroi de la galerie municipale le goût de notre artiste pour les néons, ces fils de couleur aux airs de fête qui permettent de dessiner ou d'écrire avec de la lumière à même les murs. La petite salle vidéo à l'étage complète la visite avec des images d'une performance réalisée dans des villes char-

gées d'Histoire : Sarajevo, Hiroshima, Dresde, Berlin, Stockholm. Damir Radovic choisit un lieu symbolique où il s'installe sous un drap, à même le sol et coiffé d'un bonnet de nuit, pour un petit somme en plein jour et au milieu des passants. Ces sommeils paradoxaux n'ont d'autres prétentions que de provoquer une surprise, un éveil paradoxal, un sourire. Mais un homme agissant à contre-courant du mouvement de la foule peut aussi déranger. C'est bien l'intention de cet artiste nomade ◆ JPC

• **Rétrospectivement agile**  
Exposition de Damir Radovic jusqu'au 2 mars à l'Espace Vallès 14 place de la République Du mardi au samedi de 15 à 19 h

## ■ LES RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

### CINÉMATÉLIERS

Mercredi 13 février de 9 h 30 à 12 h,

Cycle 2 : *Enfants d'ailleurs* : voir le monde

**LE BALLON ROUGE** d'Albert Lamorisse (France) et **SOUKO** d'Issiaka Konaté (Burkina Faso), suivis d'une animation.

Pour les 7/11 ans. Tarifs : 26 € (6 séances), 5 € (la séance).

Renseignements et inscriptions : 04 76 54 64 55

### SOIRÉE-DÉBAT

Jeu 21 février à 20 h 30

### LES RENDEZ-VOUS DE LA RÉ-SISTANCE - ANACR EN ISÈRE

En partenariat avec la Société des lectrices et des lecteurs de l'Humanité.

Soirée-débat autour de *Reconstruire* (2012), film réalisé par Pascal Convert et Raymond

Béziat à partir d'entretiens avec Raymond Aubrac. Débat animé par Olivier Vallade, historien.

### ENVIRONNEMENT

Semaine du 27 février au 5 mars

### DES ABEILLES ET DES HOMMES,

de Mathias Imhoof.

Entre 50 et 90 % des abeilles ont disparu depuis quinze ans. Cette épidémie, d'une violence et d'une ampleur phénoménale, est en train de se propager de ruche en ruche sur toute la planète. Sans elles, pas de pollinisation, donc pratiquement plus de fruits, ni légumes. Il y a soixante ans, Einstein avait déjà insisté sur la relation de dépendance qui lie les butineuses à l'homme : « Si l'abeille disparaissait du globe, l'homme n'aurait plus que quatre années à vivre. » ◆

## ■ JOHN LENNON

### SCÈNE OUVERTE

Avec "Imagine...", le centre Erik-Satie et la bibliothèque P.-Langevin proposent de terminer le cycle autour de John Lennon par une scène ouverte -et gratuite- *John Lennon & friends*. Venez chanter, jouer, seul, à deux, ou en groupe, une chanson de John Lennon, ou une chanson qui lui rend hommage.

Vendredi 19 avril à 19 h, salle Ambroise-Croizat, place du 8-Février-1962, une scène équipée et des musiciens professionnels du centre Erik-Satie seront mis à disposition pour accueillir, épauler et conseiller les participants.

Renseignements et inscriptions (clôture le 31 mars) : centre Erik-Satie,

04 76 44 14 34 ; bibliothèque P.-Langevin, 04 76 42 76 88 ;

mail : fabrice.lelong@ville-st-martin-theres.fr

Les concerts, scène ouverte et ateliers sont gratuits ◆

### Tart'en'Pion

#### Programme

Le café épicerie coopératif propose en février concerts et exposition.

• Concert Jazz Down Tone Quartet Samedi 9 février

• Concert Tyto Ann (compositions françaises) Samedi 16 février

• Concert organisé par Local Bus Samedi 2 mars. Les concerts débutent à 20 h, la participation est libre.

• Exposition de sculptures, par Alain Bourdel A voir jusqu'au 25 février

Tart'en'Pion, 14 place de la Liberté, 04 56 45 63 69 ◆

### Centre Erik-Satie

#### Stages

En relation avec le Pôle Jeunesse le centre E.-Satie organise des stages musique et danse durant les vacances (du 25 février au 1<sup>er</sup> mars) pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Activités proposées : danses hip-hop et orientale ; chant et techniques vocales ; musique assistée par ordinateur (MAO).

Nouveauté : ouverture d'un stage de batterie/percussion/groove.

Renseignements et inscriptions : centre Erik-Satie

04 76 44 14 34 ;

Pôle jeunesse

04 76 60 90 61 ou

04 76 60 90 64 ◆

■ CRÉATION CHORÉGRAPHIQUE HIP-HOP

# Soulever le voile de l'hypocrisie

Avec *Tartuffe(s)*, une pièce chorégraphique pour cinq danseurs hip-hop reprenant les thèmes de la comédie acide de Molière, la danseuse et chorégraphe Kadia Faraux met en scène les tourments d'une femme contrainte par le carcan de la religiosité et écrasée sous le poids des conventions.



Il y a trois siècles et demi, Molière donnait avec *Tartuffe* ou l'imposteur, l'une de ses œuvres parmi les plus fameuses, une satire bien sentie de la dévotion et de l'hypocrisie. La chorégraphe et danseuse Kadia Faraux s'inspire de ce célèbre modèle pour aborder, dans une pièce pour cinq danseurs hip-hop, les thèmes qui lui font écho et dénoncer à son tour la tyrannie des apparences, le marché de dupes de faux-semblants, la face cachée des mascarades, l'étouffement de l'être sous le voile du paraître.

**Des ateliers chorégraphiques**  
Initialement formée au jazz, Kadia Faraux a adopté le langage de la

danse hip-hop, genre au sein duquel elle défend la place et la créativité, longtemps minimisées, des femmes. Elle a créé sa première chorégraphie il y a une vingtaine d'années et fondé sa propre compagnie dix ans plus tard. En parallèle à ses créations, elle poursuit un travail de transmission dans de nombreux équipements culturels de la région Rhône-Alpes (elle est installée à Lyon) et à l'étranger. Elle anime également des ateliers de danse hip-hop dans les prisons de Lyon et assure un conseil artistique pour le festival de danse Bruit de la passion à Villeurbanne.

A l'occasion de sa venue à L'heure bleue, elle conduit un ensemble d'ateliers chorégraphiques au lycée Pablo-

Neruda, où elle intervient en compagnie du compositeur et chorégraphe Franck Il Louise, qui signe la musique de *Tartuffe(s)*, et qui a lui-même contribué à populariser le mouvement hip-hop dès les années 1980 en France et créé le premier groupe de break dance de l'hexagone. Dans ses ateliers, Kadia Faraux veille à « ne pas envahir les participants avec de la technique pure, en cherchant davantage à développer un imaginaire et une approche, pour chacun, de son corps ».

**Art muet, figures parlantes**

Dans son spectacle, Kadia Faraux transpose dans le décor mental de la culture arabo-musulmane une situation moliéresque par excellence :

le moment d'un mariage et les imbroglios qui entravent le destin de la jeune promise. Par une mise en scène alerte, des tableaux parfaitement dessinés, des mouvements d'une grande expressivité et orchestrés avec finesse, la chorégraphe éclaire par une vigoureuse théâtralité son propos. Par la magie de son art muet, elle trace dans l'espace des figures parlantes qui disent les tourments d'une femme tiraillée entre tradition et modernité, entre héritage de soumission et désir d'émancipation, résignation et révolte. Kadia Faraux soulève le voile des tartufferies, met à nu « les fausses vérités et les vraies illusions », démonte les ressorts de la manipulation à l'œuvre au sein même d'un univers familial régi par les règles de l'apparence.

En début de soirée, pour ce spectacle co-accueilli par le Festival international de danse hip-hop, une dizaine de groupes amateurs de la région Rhône-Alpes présenteront chacun, sous l'égide de leur chorégraphe, une pièce aboutie de trois minutes. Ce florilège permettra de se rendre compte de la multiplicité des styles et de la diversité des esthétiques développées dans l'univers gestuel du hip-hop ♦ JPC

• **Tartuffe(s)**

par la compagnie Kadia Faraux, pièce chorégraphique hip-hop pour cinq danseurs  
Vendredi 22 février à 20 h à L'heure bleue.

■ À DÉCOUVRIR DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

**GABRIEL-PÉRI**

**"GRÉGOIRE SOLOTAREFF"**

Exposition à partir du livre d'affiches des éditions Gallimard Jeunesse  
Du mardi 5 février au samedi 2 mars

**"DE MÈRE EN FILLE"**

Exposition photographique de Patricio Pardo-Avalos  
Du mardi 5 au samedi 30 mars ♦

**PAUL-LANGEVIN**

**Atelier multimédia "STOCKAGE EN LIGNE"**

De janvier à juin, en partenariat avec la MJC Pont-du-Sonnant la bibliothèque met en place des ateliers multimédia mensuels, gratuits, ouverts aux adultes et adolescents.  
Vendredi 22 février de 14 h 30 à 16 h 30  
Nombre de places limité à 12 participants, inscriptions à la bibliothèque, 29 place Karl-Marx, 04 76 42 76 88.

**Concert "AUTOUR DE JOHN LENNON"**

avec le trio composé par Marc Silla (chant, guitare), Cyril Pico (basse, claviers, chœur) et Mathieu Billon (percussions, chœur)

Vendredi 8 février à 18 h

**"IMAGINE-T-ON ?"**, expo et ateliers

Décline en couleurs et en images le symbole de la paix.

Mercredis 6 et 13 mars de 10 h à 12 h

**ROMAIN-ROLLAND**

**"MONTEZ À BORD"**

Exposition photos de Jérôme Briaud et Yvon Vernotte.

Du 5 février au 2 mars ♦

■ **LIRE**, la sélection de vos bibliothèques

La part belle est faite à une série d'albums jeunesse parus en 2012.

**2 YEUX ?**

de Lucie Felix

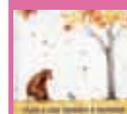
A partir de formes géométriques et de pages trouées, des images apparaissent et un récit prend forme. Un tout premier album à la fois poétique et ludique d'une jeune artiste prometteuse !

**SANS LE A : L'ANTI-ABÉCÉDAIRE**

De Michaël Escoffier, illustrations Kris Di Giacomo

Vous enlevez une lettre à un mot et vous obtenez une nouvelle surprise.

A conseiller à tous les apprentis lecteurs.



**OURS A UNE HISTOIRE À RACONTER**

De Philip C. Stead, illustrations Erin E. Stead

Gros ours brun s'apprête à s'endormir pour l'hiver mais avant, il a une histoire à raconter. Il part à la recherche d'une oreille attentive, mais tous les animaux qu'il croise sont occupés à se préparer à affronter le froid qui arrive. Au printemps, Ours se souvient qu'il avait une histoire à raconter mais c'était laquelle ?



**LES TROIS PETITS COCHONS**

Par Rascal

Rascal propose une version graphique du célèbre conte pour les petits.

Un langage visuel simple et original qui permet à l'enfant de reconstituer l'histoire ♦

**Théâtre Asphodèle**

**Lectures**

La 7<sup>e</sup> édition du cycle de lecture Voix d'hiver au printemps proposé par Le Théâtre de l'Asphodèle se déroulera de février à avril. Le premier rendez-vous donnera à découvrir des témoignages d'amour à travers les époques. Lettres, billets, poèmes écrits par des rois, des empereurs, des écrivains, des musiciens à celles qu'ils ont aimées seront lus par Jean-Louis et Jean-Marc Chapelet. Jeudi 14 février à 19 h, salle de la Croix-Rouge, rue Docteur-Roux. Entrée libre (participation aux frais). Renseignements et réservations : 04 76 15 33 57 ♦

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT

# Année 2013, sport pour toutes et tous

Les dirigeants de l'OMS (Office municipal du sport) ont réuni mercredi 23 janvier le monde sportif de la ville au cours de la cérémonie des vœux pour la nouvelle année, en présence du maire et de nombreux élus.



Jeunes de l'école de foot à l'entraînement.

avant de souhaiter une belle année sportive 2013 !

**Sport pour toutes et tous**

Fernand Ambrosiano, adjoint aux sports, a rappelé les bons résultats des sportifs martinérois au cours de la saison dernière, avec notamment le deuxième titre de Champion des Alpes de l'équipe senior de rugby, la montée en pré-nationale des volleyeuses ou encore celle en nationale 1 des handballeurs. Faisant sienne la devise de la Fédération nationale des OMS, « Sport pour tous et toutes et le meilleur niveau possible pour chacun », l'élu aux sports a signalé que « depuis six ans, le montant des subventions de la Ville en direction des associations sportives s'était maintenu, signifiant son engagement fort en faveur du sport pour tous. » Le maire, René Proby, a précisé, quant à lui, que la pratique sportive à Saint-Martin-d'Hères était un facteur d'équilibre, de santé et d'épanouissement de chacun, notamment chez les plus jeunes. Il a tenu à réaffirmer le rôle irremplaçable des bénévoles qui font vivre le tissu associatif sportif local parmi lequel figurent les dirigeants de l'Office municipal du sport ♦ FR

\* Comité départemental olympique et sportif.

Chaque début d'année, la traditionnelle cérémonie des vœux de l'OMS est un moment attendu des dirigeants et bénévoles des clubs sportifs de la commune. C'est une occasion de se retrouver de façon conviviale tout en retraçant les grands moments de la saison écoulée et d'évoquer les projets d'avenir. 2013 n'a pas dérogé à la règle !

**Partenariat et engagement**

Dans son discours de bienvenue, Christian Ouillon, le président de l'OMS, a tenu à remercier l'ensemble du monde sportif ainsi que le maire et les nombreux élus présents d'être fidèles à ce rendez-vous de début d'année. Il a ensuite évoqué les principaux points de l'activité de l'Office en 2012. « Nous avons renforcé nos relations avec le service municipal des sports et avons été mieux associés à la politique sportive de la municipalité.

Concernant les contrats d'objectifs et de moyens, dont dépendent les subventions municipales versées à nos associations, trop de clubs ne les ont pas adressés dans les délais et nous souhaitons les aider à améliorer la constitution de leurs dossiers dans le futur. » Christian Ouillon a ensuite insisté sur la nécessité pour les dirigeants de mieux se former. « Avec les cycles de formation, "les jeudis de l'OMS", que nous avons mis en place en 2012, en partenariat avec le CDOS\* de l'Isère et la Ville, une dizaine de clubs a répondu présent mais c'est encore trop peu. » Au rang des satisfactions, le président a noté la qualité et le nombre des installations sportives avec notamment les deux nouveaux gymnases que beaucoup de communes nous envient, tout en suggérant d'y affecter la présence permanente d'un gardien. Dans un autre registre, il a exprimé son satisfecit concernant le

bon niveau des subventions allouées aux clubs sportifs. Il a ensuite réitéré la demande, récurrente depuis de nombreuses années, de couvrir les courts de tennis de plein air afin de les rendre utilisables en permanence, indépendamment des conditions météorologiques. Il a enfin évoqué la relance du centre médico-sportif



Dirigeants sportifs et élus lors des vœux de l'OMS.

**LE TAEKWONDO ENGRANGE DES MÉDAILLES**



Le club du taekwondo martinérois vient d'organiser de façon magistrale la Coupe espoirs Rhône-Alpes, le samedi 26 janvier au gymnase Jean-Pierre Boy. Le vice-président de la

Fédération française de taekwondo, Denis Odjo, présent sur place, souligna à cette occasion le bon accueil toujours rencontré à Saint-Martin-d'Hères. Durant toute la journée, 200 athlètes de quarante clubs, de la catégorie minime à vétérans, se sont rencontrés sur les tatamis disposés dans le gymnase, au cours de combats très disputés. Les compétiteurs locaux ramènent sept médailles dont quatre en or et trois en bronze. Une belle récompense pour le club local organisateur ! ♦

**LES JUDOKATES CHAMPIONNES RÉGIONALES**



L'équipe féminine de judo par équipe, catégorie senior, vient de remporter le titre de championne de la ligue Rhône-Alpes à Rumilly, en Haute-

Savoie. L'équipe était composée de Marjorie David (52 kg), Elsa Goepfer (57 kg), Amel Saidi et Mandy Terpend (63 kg), Mélanie Cusanno et Corinne Cucchiara (70 kg). Avec ce titre, le groupe s'est qualifié pour la finale du championnat de France qui se déroulera le dimanche 24 février, à l'Institut du judo de Paris. Quant à leurs homologues de l'équipe masculine, Etienne Mendes (66 kg), Clément Rosset (73 kg), Kevin Juliat et Gaël Doleac (81 kg), Benjamin Jarry (90 kg), ils s'inclinent en finale de repêchage ♦

- Agenda**
- BASKET**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES  
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en pré-nationale.  
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
- FOOT**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES  
ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule F.  
CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE  
ASM (association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1<sup>ère</sup> division, poule A.  
UOP en excellence.  
ATS en 2<sup>e</sup> division, poule A.
- HANDBALL**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE  
GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.
- RUGBY**  
COMITÉ DES ALPES  
SMH rugby en honneur, poule 2.
- VOLLEY**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES  
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
- Samedi 9 février**  
**HAND**  
AJACCIO > GSMH Guc  
**BASKET**  
GRENOBLE > ESSM masc.  
**FOOT**  
LE VERSOUD > ATS
- Dimanche 10 février**  
**BASKET**  
ESSM fém. > VOIRON  
**FOOT**  
LA COTE ST ANDRE > ASM 1  
FC2A > ASM 2  
ST GEORGES D'ESPERANCHE > UOP
- Samedi 16 février**  
**HAND**  
GSMH Guc > NANTERRE  
**BASKET**  
ESSM masc. > ANNECY
- Dimanche 17 février**  
**BASKET**  
ARTAS > ESSM fém.  
**VOLLEY**  
VALLEE DE LA GRESSE > ESSM fém.  
**RUGBY**  
SMH rugby > FONTAINE  
**FOOT**  
DOMARIN > UOP

■ GSMH Guc hand

# En route vers le maintien !

L'équipe leader vient d'entamer la deuxième phase du championnat de Nationale 1. Installés en milieu de classement, les joueurs sont déterminés à tout faire pour assurer le maintien de leur équipe au plus haut niveau du hand amateur. Les prochains matchs vont être âprement disputés et la fin de saison s'annonce passionnante pour les supporters martinérois !



► Face à Nice, le buteur martinérois Jean-Jacques Acqueville, prêt à marquer.

Les fêtes de Noël auront été de courte durée pour les dix-huit joueurs. Une coupure totale de dix jours, pas plus, pour reprendre des forces et se permettre un certain relâchement tant physique que mental. Avec vingt-six matchs au compteur, la saison entamée le 10 septembre dernier s'achèvera le 11 mai, au terme d'un long parcours sportif de huit mois, ponctué de nombreux déplacements dans différentes régions de France : Alsace, Ile-de-France, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Franche-Comté et Rhône-Alpes.

## Nationale 1

« Le championnat de National 1 est composé de deux poules de quatorze équipes chacune. Dans la nôtre, la poule 2, il y a de sérieux compétiteurs avec les équipes réserves de clubs qui évoluent en 1ère division de la ligue professionnelle de hand : Montpellier Agglomération, Chambéry-Savoie et Sélestat-Alsace »,



explique Toufik Malek, le secrétaire général et coordinateur sportif du GSMH Guc hand. « D'autres équipes de la poule ont déjà joué en 2<sup>e</sup> division professionnelle (ProD2), comme Nanterre, Villeurbanne ou Belfort-Montbéliard. Autant dire que le niveau est très relevé ! », précise-t-il.

## Le maintien

Après quatre années de va et vient entre N1 et N2, les dirigeants du club ont clairement annoncé la couleur dès le début de saison : obtenir le maintien en Nationale 1. « Avec dix-huit joueurs dans l'effectif, nous avons gardé la même ossature que l'an passé tout en y intégrant trois joueurs venus de Paris, Aix-les-Bains et Berlin. Nous avons également recruté un nouvel entraîneur en la personne du Savoyard Thierry Cointy qui exerçait la même fonction au club de hand d'Aix-en-Savoie. Nous bénéficions également de l'apport de plusieurs joueurs de notre équipe réserve qui évolue en championnat pré-national », détaille Toufik Malek.

## En milieu de tableau

L'heure est désormais à la mobilisation générale avec le démarrage de la dernière phase du championnat. Face aux treize équipes adverses et après quatorze matchs déjà joués, les handballeurs martinérois affichent cinq victoires, huit défaites et un nul pour un total de vingt-cinq points. « En se

positionnant à la 7<sup>e</sup> place du tableau, nous sommes sortis de la zone rouge de la relégation c'est-à-dire les quatre dernières places où la descente en Nationale 2 est inexorable », assure le coordinateur sportif. « Nous n'avons plus le droit à l'erreur car sept autres clubs se battent comme nous pour le maintien, et la bataille sportive va être intense. Les joueurs sont maintenant dans l'obligation de se dépasser et réaliser plusieurs exploits », ajoute-t-il. Message reçu

cinq sur cinq lors de la rencontre à domicile, le 19 janvier, avec la victoire 25 à 24 face à Nice, 3<sup>e</sup> du classement, et le tir de légende de Jean-Jacques Acqueville dans les dernières secondes de la rencontre. Dans l'immédiat, les supporters martinérois sont invités à venir nombreux, les samedis 16 et 23 février à 20 h 30, halle Pablo-Neruda, pour deux matchs décisifs face à Nanterre et Sélestat-Alsace ♦ FR

## ■ EMS

# FÉVRIER SPORTS

Lors des prochaines vacances scolaires, du 25 février au 1<sup>er</sup> mars et du 4 au 8 mars, les éducateurs sportifs de l'École municipale des sports, EMS, proposent de nombreuses activités sportives aux jeunes Martinérois de 6 à 13 ans.

### Stages à la demi-journée

Durant ces deux semaines de vacances scolaires, des stages à la demi-journée sont organisés suivant l'âge des enfants. Les 6-8 ans et les 9-13 ans vont découvrir et pratiquer différentes disciplines sportives : foot, hand, basket, judo, gymnastique sportive, roller, cirque, jeux de raquettes et natation.

### Stages de basket

En partenariat avec l'ESSM basket, un stage intensif d'une semaine est proposé aux 8-10 ans et 11-13 ans au gymnase Colette-Besson, haut-lieu de ce sport.

### Stages de neige

Durant la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances scolaires, les 8-13 ans vont découvrir la pratique du ski alpin à la station du Collet-d'Allevard. La semaine suivante, les balades en raquettes de neige et le biathlon auront pour théâtre le massif de Chartreuse.

### Inscriptions obligatoires

Du lundi 11 au vendredi 15 février, service municipal des sports, 135 avenue Ambroise-Croizat (mairie-annexe 2), de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88 ♦

Samedi 23 février

**HAND**  
GSMH Guc >  
SELESTAT-ALSACE  
**BASKET**  
ESSM masc. >  
ECHIROLLES

Dimanche

24 février  
**VOLLEY**  
ESSM fém. >  
GRENOBLE VUC  
**BASKET**  
TERRES FROIDES >  
ESSM fém.

**RUGBY**  
NANTUA > SMH  
rugby

Samedi 2 mars

**HAND**  
GSMH Guc >  
VILLEURBANNE

Dimanche 3 mars

**RUGBY**  
SMH rugby >  
CHATEAUNEUF/ST-  
MARCEL

## Lieux et heures des rencontres

### BASKET

ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.  
ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

### FOOT

Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.  
ASM (association sportive martinéroise) au stade Benoît-Frachon et au stade Just-Fontaine.  
UOP au stade Victor-Hugo.  
ATS au stade Auguste-Delaune.

### HAND

GSMH-Guc masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.

### RUGBY

SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.

### VOLLEY

ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h

■ JO BLANCHON

# Humaniste et visionnaire

Le 16 janvier, devant la plaque posée en sa mémoire au sein du parc qui porte désormais son nom, un hommage a été rendu à Jo Blanchon, l'ancien maire disparu il y a déjà dix ans. L'occasion de revenir sur le parcours d'un homme épris de dialogue et de culture qui, président durant vingt-sept années au destin de la ville, a initié une commune dynamique, moderne et soucieuse de son cadre de vie.

**N**é le 4 mars 1933 à Saint-Etienne dans une famille qui comptera dix enfants, Joseph Blanchon a commencé par étudier la théologie au séminaire de Lyon. Mais la position de l'Eglise envers des prêtres-ouvriers le fait changer d'orientation. Il choisit une formation de fraiseur et travaille chez Alsthom à Belfort, avant de venir s'installer à Saint-Martin-d'Hères, en 1961, où il travaille pour Merlin-Gerin puis Neyric. Il s'engage alors à la CGT et au parti communiste et subit en 1966 un licenciement collectif.

Devenu directeur de cabinet d'Etienne Grappe, le maire de l'époque, il lui succède en 1971 en conduisant la liste d'union de la gauche. Ce sera le premier d'une série de cinq mandats de maire et le début de vingt-sept années passées aux commandes de la ville, dans le bureau de son ancien patron, l'usine abandonnée ayant été transformée en Maison communale. Jo Blanchon fut aussi vice-président

du Conseil général et, en co-fondant le Sieparg d'où allait naître la Métro, l'un des précurseurs de l'intercommunalité.

## L'essor de la commune

En de si longues années à l'administration de la ville, Jo Blanchon l'aura marquée, d'abord, dans une période de spéculation florissante, en conduisant une politique d'acquisitions foncières qui lui garantissaient la pleine maîtrise de son développement. En aménageur soucieux du cadre de vie et de la cohérence des fonctions urbaines, il aura contribué à l'essor de la commune, à la construction de son territoire. Des opérations comme le quartier Renaudie, la réhabilitation de l'îlot Vallès avec Mon Ciné et l'Espace Vallès, L'heure bleue, la reconversion de la friche industrielle Brun, ou encore le lancement de diverses zones économiques témoignent de son action sur la commune.

Tous ceux qui l'ont rencontré saluent



son goût du dialogue, sa ténacité, sa fidélité à ses idéaux. Jo Blanchon était avant tout un fervent humaniste. Attiré par les arts, il aimait citer René Char ou Paul Eluard. Durant ses dernières années, après qu'il eut démissionné de tous ses mandats électifs, lorsque le masque de l'homme public avait laissé place au visage d'un homme blessé, il s'adonnait à

la sculpture sur bois. Un retour au travail manuel qui le ramenait à l'essentiel et peut-être vers son enfance (son père était ébéniste). Dans le parcours d'une vie vouée pour l'essentiel au bien public, ce retrait confère à Jo Blanchon une part de mystère et un surcroît d'épaisseur humaine ♦ JPC

## ■ ROLAND OREPÜK, ARTISTE PEINTRE



« Lorsqu'a été construit le quartier Renaudie, Jo Blanchon m'a demandé si j'étais intéressé par l'un des trois "appartements-ateliers" qui ont été conçus dans cet ensemble. Je vis dans l'un d'eux depuis 1984. Jo Blanchon était un homme très cultivé et, étant très habile de ses mains, il avait lui-même une pratique de sculpteur, en amateur. Il a créé la première galerie municipale de l'agglomération et c'est lui qui a eu la belle idée de peupler d'œuvres d'art la zone d'activités de Champ-Roman. Il attachait une grande importance à l'art et à la culture. C'était un grand maire. » ♦

## ■ RENÉ PROBY, MAIRE, CONSEILLER GÉNÉRAL



« Avant d'être élu, j'ai été son médecin et celui de sa famille. Jo Blanchon pouvait être proche, mais il conservait malgré tout avec les autres une certaine distance respectueuse. Ce qui, je crois, lui permettait de se forger son opinion personnelle et de pouvoir ainsi trancher quand il y avait une décision à prendre. Il a laissé une marque profonde à Saint-

Martin-d'Hères et au-delà, au niveau départemental. Au plan de l'agglomération où il a été l'un des fondateurs de l'intercommunalité et où il a affirmé la place et la force de Saint-Martin-d'Hères. Il a eu une certaine vision pour sa commune et il a su anticiper en laissant ouvertes des portes, des territoires, qui font qu'aujourd'hui on peut bâtir l'avenir, poursuivre le développement de la ville avec le même souci de l'humain et du cadre de vie. » ♦

## ■ RASSEMBLEMENT : 10 ANS APRÈS, SE SOUVENIR



Mercredi 16 janvier, devant la plaque posée en mémoire à Jo Blanchon sur le parvis du parc qui porte son nom, de nombreuses personnes, proches, élus, personnalités, amis, camarades et habitants, ont bravé le froid hivernal pour rendre hommage à celui qui fut maire de Saint-Martin-d'Hères de 1971 à 1998, conseiller général de 1973 à 1998, mais aussi au militant syndical et politique inflexible, à l'homme d'art et de conviction, au compagnon de route

qu'il fut pour beaucoup. Après le dépôt des gerbes par le Conseil municipal et la section locale du Parti communiste Français, lecture fut faite de l'hommage rédigé par son ami de lutte, René Barsotti. Puis ce fut au tour du maire, René Proby, de retracer avec émotion et respect le parcours de Jo Blanchon, qui fut tout au long de sa vie « un militant sincère et acharné de l'humanisme, audacieux et visionnaire » ♦

■ LOUISE MEYER



Une vie à Portail-Rouge

Sa famille s'est installée dans le quartier martinérois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Entre anecdotes de tous les jours et confessions plus personnelles, l'octogénaire raconte un petit bout de vie qui s'inscrit dans la grande Histoire de Saint-Martin-d'Hères.

À 84 ans, Louise Meyer est une femme dynamique dont la vie mérite d'être relatée. « Mes grands-parents étaient originaires de Voiron. Mon grand-père était cocher et ma grand-mère femme de chambre. Ils sont venus s'installer à Portail-Rouge en 1895 », raconte-t-elle. Depuis, pas moins de quatre géné-

rations ont vu le jour à Saint-Martin-d'Hères, une ville « qui nous est chère et que nous n'avons jamais quittée ». Une authentique Martinéroise ! « Mes parents avaient un commerce œufs beurre et fromage. Ils travaillaient beaucoup, le matin sur le marché et l'après-midi avec les bêtes. Ils avaient des terres qui s'étendaient de part et d'autre de l'avenue Ambroise-Croizat, à hauteur de la maison de quartier Texier jusqu'au foyer logement Pierre-Sémard, deux bâtiments que j'ai vu construire et dans lesquels je me suis investie bien des années plus tard... »

Née au 98 Grand-rue de la Croix-Rouge (l'ancien nom de l'avenue Ambroise-Croizat ndlr), Louise est une jeune fille énergique, sportive et aussi « un peu garçon manqué qui grimpe aux arbres et adore faire de la gym ! ». Dans sa jeunesse, elle a connu « un visage de Saint-Martin-d'Hères bien différent d'aujourd'hui ». Les étangs Caillat « où les garçons apprenaient à nager dans une eau pourtant très sale », « le ramassage des ordures à cheval », « les usines Neyret-Beylier et Brun », « l'ancien tram qui passait juste devant chez nous », « les grandes inondations qui causaient beaucoup de dégâts », « les maisons puis les immeubles qui ont poussé comme des champignons... ». Des bons souvenirs mais aussi d'autres plus douloureux à l'image des années liées à la seconde guerre mondiale. « C'était une période difficile pour tout le monde. Ma famille a un peu moins souffert car mes parents avaient une ferme. Les gens venaient chez nous tous les jours pour chercher du lait. J'étais adolescente et je ne comprenais pas tout... » A cette époque, elle rencontre un jeune garçon nommé Gilbert, son premier amour. « C'était le fils de la boulangère. On se voyait en cachette pour ne pas fâcher mes parents... »

À la Libération, son père s'engage un temps en po-

litique en devenant conseiller municipal du maire Eugène Chavant, « un voisin très sympa de la rue Aristide-Bergès ». Et Louise Meyer de préciser : « Il n'a pas été le seul à s'engager dans la Résistance ici. Nous avons eu beaucoup d'hommes courageux dans ce quartier ! » Les années passent et la jeune Louise devient une femme. « Je voulais être professeur d'éducation physique mais mon père m'en a empêché ! Les filles n'avaient pas le droit de faire tout ce qu'elles voulaient ! ». Eclat de rire. « C'était une autre société. Maintenant il y a quand même plus d'égalité ! » Nouvel éclat de rire. « Après l'obtention de mon brevet. J'ai travaillé comme caissière chez Pomona, au marché de gros de Grenoble. Je m'occupais de la comptabilité. C'est là que j'ai rencontré mon mari. » Ensemble, ils auront deux enfants, un garçon et une fille. « J'ai aussi trois petits-enfants adorables ! » Dans les années 1970, elle quitte son employeur et devient gérante d'un petit commerce à Fontaine. Mais le décès de son époux en 1984 lui fait perdre son travail. « Je me suis retrouvée seule avec mes enfants. Je voulais travailler mais j'avais 55 ans et personne ne voulait de moi... » Un ancien rêve refait surface. « J'ai passé mon Bafa et je suis devenue animatrice à la maison de quartier Texier ! J'ai même été présidente de la MJC jusqu'en 1994. En parallèle, j'avais également des responsabilités au sein du Colorpa\* » Et c'est justement dans le cadre de ses activités de retraitée que Louise est rattrapée par son destin. « J'ai retrouvé Gilbert après quarante-huit ans de séparation ! » Une belle aventure (re)débute alors entre les deux seniors ayant tous deux perdu leur conjoint. « L'histoire de ma vie est un peu curieuse... » Elle ressemble un peu à un scénario de film romantique ♦ EM

\* Commission locale des retraités et personnes âgées.

■ ADRIEN COQUARD



Nouveau Martinérois

Adrien Coquard est venu vivre à Saint-Martin-d'Hères il y a tout juste un an. Samedi 12 janvier, le jeune homme âgé de 26 ans avait répondu présent à l'invitation de la Ville aux vœux des nouveaux habitants.

À cette occasion, Adrien, accompagné de sa compagne, s'est dit « étonnamment surpris d'avoir appris autant de choses » sur Saint-Martin-d'Hères. « J'ai notamment découvert que L'heure bleue, Mon Ciné et la galerie d'art contemporain étaient des établissements municipaux. » Et quand on lui demande pourquoi il est venu s'installer ici, il répond avec le sourire : « Après une mauvaise expérience à Grenoble, nous voulions nous écarter un peu du centre-ville tout en conservant une proximité avec des commerces et les transports en communs. Né à la clinique Belledone, je connais Saint-Martin-d'Hères depuis mon enfance. Après avoir fait quelques visites, nous avons trouvé l'appartement qui nous convenait ! » En s'installant en plein cœur du quartier Brun, le couple a trouvé son bonheur immédiatement. « Nous cherchions aussi une vie de quartier. C'est important pour nous d'être en contact avec nos voisins, de leur donner un coup de main quand cela est nécessaire. On a besoin de cette solidarité entre habitants, surtout à notre époque », explique le nouveau Martinérois. Passionné de radio, Adrien est bénévole à Radio Gresivaudan (basée à Crolles) depuis dix ans. « J'anime une émission intitulée "Folk and Pop", axée sur la

découverte musicale. » Citoyen volontaire, Adrien s'intéresse tant « aux grands projets d'aménagement à venir » qu'« à la politique mise en œuvre par la collectivité ». Un intérêt certain pour l'action des pouvoirs publics « sans doute lié à mon activité professionnelle ». Agent de la fonction publique territoriale, l'homme travaille à la mairie du Sappey-en-Chartreuse où il est responsable de l'agence postale communale et de l'état-civil.

Preuve de son attachement à sa nouvelle commune, Adrien se projette déjà dans l'avenir. « Je pense qu'on achètera ici ! » ♦ EM

■ CHRISTOPHE FAURE



Échappées belles

Enfant de Saint-Martin-d'Hères, Christophe Faure se passionne pour le VTT trek, une activité sportive qu'il pratique à son rythme et non

sans philosophie, avec son ami et complice Laïd Khoutir.

Né il y a quarante-deux ans à la clinique Belledone Christophe Faure est assurément un enfant de Saint-Martin-d'Hères. Il grandit aux "H", le quartier du secteur Henri-Wallon surnommé ainsi par les résidents eux-mêmes. C'est là, dès ses plus jeunes années, que se noue avec Laïd Khoutir une

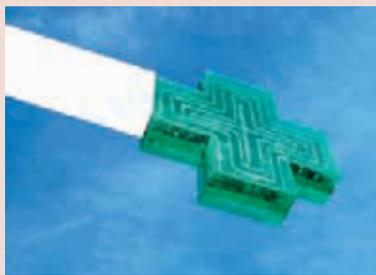
amitié profonde et sincère qui n'a avec le temps pris aucune ride. C'est ensemble qu'ils décident de se lancer dans le VTT trek. « Après avoir fait du foot à l'UO Portugal à la création du club, puis pendant 25 ans à l'ESSM, j'en ai eu assez. Je ne trouvais plus ni le plaisir ni l'entente que j'attendais au sein d'une équipe. » Et c'est, quoi de plus beau, son papa « il a commencé à quarante ans, a fait Grenoble Vérone en deux jours » qui lui donne envie d'enfourcher un vélo. Les deux amis enchaînent les sorties, avalent les kilomètres, participent au Brevet de randonneur des Alpes (BRA) qui ne demande pas moins que de parcourir 225 kilomètres dans la journée en gérant quelque 4 000 mètres de dénivelé ! Et puis l'envie d'horizons lointains se fait sentir, le premier projet de trek prend forme : destination les Saintes-Maries-de-la-Mer. « Plus jeunes nous avions passé des vacances là-bas, alors pour nous c'était comme retourner aux sources ». L'escapade dure quatre jours, dont trois jours de vélo sur les routes départementales, chargés de dix kilos de matériel chacun et prêts à passer entre huit et dix heures sur

leur selle. « Ça nous a plu parce qu'après l'effort, il y avait le réconfort : un bon restaurant, une bonne nuit à l'hôtel pour récupérer et le plaisir de se retrouver tous les deux autour d'une passion commune. » Depuis, Christophe et Laïd ont programmé un trek tous les deux ans. En 2010, il y a eu Cannes en quatre étapes, « nous avons choisi cette destination pour aller voir un ami qui s'y est installé après avoir vendu le bar Le Belledonne qu'il tenait à Saint-Martin-d'Hères », puis Barcelone, en 2012. Ils rallient la cité espagnole en cinq jours. « A la fin des étapes nous étions éreintés, mais les paysages étaient merveilleux, fantastiques : on en a pris plein les yeux ! » En 2014, Christophe et Laïd envisagent de se rendre à Rome, histoire « d'ajouter une escale et des kilomètres », avec le même état d'esprit : « notre objectif est de venir à bout de chaque journée et d'atteindre notre point d'arrivée. » Et d'ajouter : « le plus dur c'est de planifier, d'organiser l'épopée. Une fois sur la route, on ne fait rien de surhumain, on se fait simplement plaisir. Il n'y a qu'un problème de santé qui pourrait m'arrêter. » ♦ NP

## ■ Urgences

**Samu : 15**  
**Centre de secours : 18**  
**Police secours : 17**  
**Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40**  
**Police nationale (SMH) : 04 76 54 62 36**  
 (107 av. Benoît-Franchon, non-stop de 10 h à 17 h 45, du lundi au vendredi)  
**Police municipale : 04 56 58 91 81**  
 (8 rue G.-Philippe, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)  
**Maison communale : 04 76 60 73 73**  
**Hôpital : 04 76 76 75 75**  
**Centre municipal de soins infirmiers : 04 56 58 91 11**  
**SOS Médecins : 04 38 701 701**  
**Taxi banlieue : 04 76 54 17 18**  
**Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)**

## ■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

## ■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Pour rappel, le service est fermé le lundi matin ♦



## ■ Bureaux de poste

**Avenue du 8-Mai-1945** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Place de la République** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Domaine universitaire (avenue centrale)** : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

**Renseignement La Poste : 36 31** ♦

## ■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

## ■ Collecte des ordures ménagères

Les lundis et vendredis, ramassage des **poubelles grises** : déchets putrescibles, non recyclables. Les mardis et jeudis, collecte des **poubelles vertes** : flaconnages plastique, aluminium, fer, papier et carton non souillés pour recyclage. Les mercredis et samedis, collecte des **poubelles grises** dans les zones industrielles de la ville et des **vertes le mardi**.

En ce qui concerne le Murier, le ramassage des **poubelles grises** a lieu le lundi matin, tandis que les **vertes** sont collectées le jeudi matin ♦

## ■ Marchés d'alimentation

- Mardi matin : place Paul-Eluard (av. Marcel-Cachin)
- Mercredi matin : rue Garcia-Lorca (Champberton)
- Jeudi matin : place de la République (Croix-Rouge)
- Jeudi après-midi (15 h - 19 h) : marché bio, place Paul-Eluard
- Vendredi matin : place Paul-Eluard
- Samedi matin : rue Garcia-Lorca (Champberton)
- Dimanche matin : place de la République (Croix-Rouge) ♦

## ■ Lutte contre les discriminations

### Le Défenseur des droits

#### Permanences assurées

Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 40 83 ou au 06 24 64 80 12

E-mails : gerard.mounier@defenseurdesdroits.fr

dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

### SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.

- MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

## ■ Déchetterie

### Horaires d'hiver

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ;

- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

74 avenue Jean-Jaurès.

Tél. 04 76 15 29 51 ♦

## ■ Santé

### Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

## ■ Centre Germaine-Tillion

### Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 16 h au centre médico-social Germaine-Tillion, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦



■ **Saint-Martin-d'Hères**, proche Zac centre, Duplex en dernier étage avec ascenseur, F5+cuisine de 105 m<sup>2</sup>, terrasse de 20m<sup>2</sup>, 3 ou 4 chambres, 2 salles de bains, cave, garage possible, copropriété de 1990 à jour de travaux... 219 000 € - Réf : 3841LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, dans rue calme, proche campus, 2 Pièces+Cuisine équipée en bon état, 37 m<sup>2</sup>, 1 chambre séparée, petite copropriété à très faibles charges, 109 000 € - Réf : 3859LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, Portail Rouge**, F4+Cuisine de 82 m<sup>2</sup> en dernier étage avec belle vue dégagée au Sud, 3 chambres spacieuses avec rangements, cuisine équipée, dans copropriété fermée, au calme et proche tous commerces et services... 178 000 € - Réf : 3885LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, proche Marcel Cachin**, dans copropriété en cours de rénovation (ravalement, isolation, etc. payés par vendeur) à saisir, F3+cuisine de 54 m<sup>2</sup> en bon état, loggia, cave, idéal 1<sup>er</sup> achat ou investisseurs... 109 000 € - Réf : 3890LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, Portail Rouge**, dans une copropriété calme et bien entretenue, F5+Cuisine de 87 m<sup>2</sup> en bon état, balcon sur séjour, 4 chambres, cuisine équipée avec loggia, cave, proche de tous les commerces et services... 179 500 € - Réf : 3908LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères, Village**, local commercial d'environ 180 m<sup>2</sup>, 4 vitrines, divisible en 4 modules, places de parking, tous commerces, professions libérales ou stockage, pour professionnels ou investisseurs... 225 000 € - Réf : 3911LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, quartier calme, charmante Maison de ville 1930 comprenant 2 chambres à l'étage, chauff ind gaz, sous-sol, joli jardin, possibilité d'agrandissement 249 000 € - Réf : 3914

■ **Saint-Martin-d'Hères, Chopin**, F3+Cuisine de 58 m<sup>2</sup>, en très bon état, dans copropriété à jour de travaux, espaces verts et facilité de stationnement, transports et commerces à 2 pas, balcon, loggia fermée et cave... 136 000 € - Réf : 3917LZ

Retrouvez toutes nos annonces sur :

[www.drac-immobilier.com](http://www.drac-immobilier.com)

16, avenue Ambroise Croizat - Saint-Martin-d'Hères

04 76 03 18 84

# CCAS

## Permanences

**Service social Carsat** : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 28. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 28.

**Branche retraite** : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 08 21 10 69 10.

**Agent de la sécurité sociale** : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS, et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

**Aide sociale légale** : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

**Personnes handicapées** : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les mardis sur rendez-vous de 9 h à 11 h au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : des permanences sont organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

## Conseils

**Conseiller juridique** : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73.

**Conciliateur civil** : tous les 2<sup>e</sup> jeudis du mois, de 9 h à 12 h, salle Brumaire au foyer Danielle-Casanova, 104 avenue Ambroise-Croizat. Prendre rendez-vous en mairie au 04 76 60 73 73 ♦

## Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

### Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 20 h 15 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au samedi. Sur rendez-vous le dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

## ■ Passeports

### Modalités

Le dépôt des dossiers de passeport se fait sans rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis. Sur rendez-vous les lundis après-midis, les mercredis toute la journée et les samedis matins auprès du service état-civil, rez-de-chaussée de la Maison communale ♦

## ■ Mode d'accueil petite enfance

### Réunion collective d'information

La prochaine réunion préalable (et obligatoire) à toute démarche d'inscription se tiendra lundi 11 février à 18 h 30, salle du Conseil municipal (Maison communale). Inscription auprès du service petite enfance ♦

## ■ Journée défense et citoyenneté

### Se faire recenser

Les jeunes filles et garçons nés en janvier, février, mars 1997 doivent se faire recenser dans le mois de leur anniversaire et au plus tard le 31 mars 2013 au service état-civil / affaires militaires, Maison communale, 11 avenue Ambroise-Croizat, afin d'obtenir une attestation de recensement.

Se munir du livret de famille et d'une carte d'identité. Les personnes ayant acquis la nationalité française par déclaration, naturalisation ou ayant des parents nés à l'étranger, doivent également se munir de la pièce justifiant la nationalité française.

Attention, cette démarche n'est pas possible lors des permanences du samedi matin. En revanche, elle est accessible en ligne via le site Internet [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) ♦

## ■ Vacances

### Emplois été 2013

La Ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois en recherche d'activité salariée durant leurs vacances (juin à fin août).

Les missions proposées sont les suivantes :

- centre de loisirs du Murier (restauration et entretien),
- gardien du centre, uniquement le week-end (travaux de maintenance).

Piscine municipale :

- agents de vestiaires, agents d'entretien des plages ;

Les postulants doivent obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés.

Deux possibilités pour déposer sa candidature :

- Par courrier adressé à M. le maire, Direction des ressources humaines, 111 avenue Ambroise-Croizat,
- ou en remplissant un imprimé de candidature à retirer à la Direction des ressources humaines, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée.

Le délai de dépôt des candidatures étant fixé impérativement au 22 mars 2013, il est recommandé de postuler rapidement. Les candidatures seront étudiées après cette date. Les candidatures des Martinérois n'ayant jamais travaillé dans les services municipaux pendant l'été seront examinées en priorité ♦

## ■ Vacances d'hiver

### Accueil des 11/14 ans

Basé à l'école élémentaire St-Just, l'accueil de loisirs, pour les pré-ados (de 11 ans révolus à 15 ans non révolus) fonctionnera du 25 février au 1<sup>er</sup> mars et du 4 au 8 mars. "Autour de la glisse !" est le thème retenu pour cette pause hivernale. Au programme, la découverte des sports de glisse : patinoire, ski de piste, cani-traineau mais aussi d'autres activités à construire avec vos animateurs.

Inscriptions les mercredis 6, 13 et 20 février de 13 h 30 à 17 h février au service enfance, 44 avenue Benoît-Frachon (04 76 60 74 51).

### Accueil de loisirs du Murier

L'accueil de loisirs du Murier sera ouvert pendant les vacances d'hiver du 25 février au 1<sup>er</sup> mars et du 4 au 8 mars.

Sur le thème : "Boules de neige et sapins verts c'est l'hiver !" Espérons que quelques flocons viennent recouvrir la colline, pour profiter ensemble des plaisirs de la neige... descentes en luge, batailles de boules de neige, sculpture sur glace et une fois à l'intérieur, place aux jeux et au chocolat chaud !

Inscriptions jusqu'au 15 février au service enfance, 44 avenue Benoît-Frachon (04 76 60 74 51) ; à l'Espace Elsa-Triolet et dans les maisons de quartier.

Pièces à fournir (accueil 11/14 ans et Accueil de loisirs du Murier) :

- carnet de santé (mise à jour des vaccins obligatoires), en cas d'allergie alimentaire : fournir un certificat médical ; justificatif de l'exercice de l'autorité parentale ; livret de famille ou acte de naissance ou certificat du Juge aux affaires familiales ; jugement de divorce ; justificatif de domicile ; prise en charge du comité d'entreprise (CE) ; la "fiche calcul" des prestations municipales, à défaut, la notification Caf ou l'avis d'imposition 2010 ♦

## ■ Accueils de loisirs

### Travailler dans l'animation, cet été

Les personnes titulaires du Bafa, ou en cours de formation, intéressées par l'encadrement et l'animation auprès des enfants et des adolescents peuvent retirer un imprimé de candidature au service enfance, 44 avenue Benoît-Frachon (bureaux fermés le mardi et le jeudi matin).

Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 30 mars, dernier délai ♦

## ■ Mission locale

### Ateliers alternance

Tous les mercredis, à 14 h, sont organisés à la Mission locale des ateliers alternance ouverts aux 16/25 ans qui souhaitent s'informer, se former en travaillant, s'organiser, se préparer et mettre un maximum de chances de réussite de leur côté. Pour s'inscrire, il suffit de contacter la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères, 14 rue Marceau-Leysieux, 04 76 51 03 82 ♦

## ■ Premiers secours

### Des formations pour les 15/24 ans

Le Pôle jeunesse organise des formations Prévention secours civique niveau 1 (PSC1). Ouverte aux Martinérois âgés de 15 à 24 ans, la formation se déroule en une journée, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, les samedis 2 et 16 mars ; 20 avril ; 25 mai ; 1<sup>er</sup> et 15 juin et 6 juillet. La formation est prise en charge par la Ville. Une caution de 15 € est toutefois demandée pour la réservation, elle est rendue à la fin de la journée de formation (coût réel : 60 €). Le nombre de places étant limité à 12 participants par session, il est conseillé de s'inscrire au plus tôt au Pôle jeunesse, 30 avenue Benoît-Frachon, tél. 04 76 60 90 70/ou 69. Les personnes de plus de 25 ans qui souhaitent passer leur PSC1 doivent prendre directement contact avec l'ADPC 38 : <http://www.protectioncivile-38.org> ♦

## ■ Action contre la faim

### Recherches bénévoles

L'association Action contre la faim recherche actuellement des centaines de bénévoles dans toute la France pour animer des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires participant à la Course contre la faim. Ce projet pédagogique, solidaire et sportif, dont c'est cette année la 16<sup>e</sup> édition, est organisé dans plus de 1 000 établissements scolaires. Il offre aux jeunes l'occasion de s'engager dans une action solidaire de grande envergure. Des séances de sensibilisation sont animées par des bénévoles pour expliquer aux jeunes, à l'aide de supports pédagogiques adaptés, le problème de la faim dans le monde. A l'issue de ces séances, chaque élève part à la recherche de sponsors qui vont leur promettre des dons pour les kilomètres qu'ils tenteront de courir le jour de la Course qui aura lieu le vendredi 17 mai dans toute la France. Pour assurer la sensibilisation des milliers de collégiens impliqués dans le projet, Action contre la Faim recherche des bénévoles disponibles entre le 4 mars et le 26 avril 2013. Pour devenir bénévole d'Action contre la Faim en Isère, contacter Flore Martinat-Hempel au 06 09 22 75 17 ou par mail : [fmartinat@actioncontrelafaim.org](mailto:fmartinat@actioncontrelafaim.org)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'association : [www.course-contrelafaim.org](http://www.course-contrelafaim.org) ♦

## ■ Ecole maternelle

### Pré-inscriptions des enfants nés en 2011

Les familles résidant dans les secteurs des écoles situées en Réseau de réussite scolaire (Henri-Barbusse, Jeanne-Labourbe, Joliot-Curie, Paul-Langevin et Voltaire) peuvent pré-inscrire leur(s) enfant(s) né(s) en 2011 depuis le mois de janvier et jusqu'au mois de juin 2013. L'admission définitive sera réalisée par les directions des écoles concernées en fonction notamment du nombre de places disponibles à la rentrée scolaire de septembre 2013. Pré-inscriptions à réaliser au service affaires scolaires et restauration municipale, 44 avenue Benoît-Frachon, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public le jeudi après-midi). Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité des parents, d'un justificatif de domicile, des justificatifs de situation familiale si nécessaire (divorce, autorité parentale...). Renseignements : 04 76 60 72 59 ♦

## ■ Le monde aquatique

### Concours de dessins

Samedi 9 février, l'association des parents d'élèves du groupe scolaire Vaillant-Couturier organise un concours de dessins sur le thème Le monde aquatique, ouvert à tous les enfants de la commune, de 3 à 11 ans. Les dessins sont à réaliser sur place (le matériel est fourni) et les créations retenues par le jury seront récompensées. L'un des objectifs de cette initiative étant de récolter de fonds pour financer des projets, une contribution d'1 euro est demandée à chaque participant. Des activités manuelles (origami, peinture sur plâtre...) seront également proposées aux enfants et aux adultes, là aussi en échange d'une modique contribution. Rendez-vous samedi 9 février de 14 h à 18 h, salle Ambroise-Croizat.

Pour plus d'infos : <http://ape-vaillant-couturier.blogspot.fr>

mail : [apevcouturier@laposte.net](mailto:apevcouturier@laposte.net) ♦

# E.LECLERC

## SAINT-MARTIN-D'HERES



# TOUS LES MARDIS

RECEVEZ

POUR TOUT ACHAT  
EN MAGASIN

RECEVEZ



DE 25 À  
49,99 €  
D'ACHAT

à partir  
de 50 €  
D'ACHAT



OFFRE NON CUMULABLE.  
Exemple : pour 100 € d'achat,  
vous recevez 5€



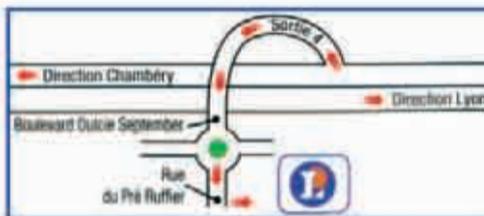
OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS  
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

# E.LECLERC

## SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4  
Rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi et samedi :  
non-stop 8h30 à 19h30  
mardi et vendredi :  
non-stop 8h30 à 20h00

## À DÉCOUVRIR DANS VOTRE PARAPHARMACIE

DU 6 AU 16 FÉVRIER 2013



Ticket  
E.Leclerc  
30%  
Avec la carte

HYDRATANTS<sup>(2)</sup>  
CORPORELS  
CICABIAFINE™  
Apaisent, hydratent<sup>(2)</sup>  
et réparent  
les peaux sèches  
et abîmées.

\*Sur les produits  
présents en magasin  
de la gamme  
d'HYDRATANTS<sup>(2)</sup>  
CORPORELS CICABIAFINE™

Ticket  
E.Leclerc  
30%  
Avec la carte



LOTS DE 2 MÉRIDOL® GENCIVES  
Pour des gencives saines au quotidien.

\*Sur les LOTS DE 2 BROSSES À DENTS  
ou 2 DENTIFRICES 75 ml MÉRIDOL® GENCIVES  
présents en magasin.<sup>(3)</sup>

LOTS  
DE 2 STÉRIMAR®  
Eau de mer 100% NATURELLE.  
Solutions d'eau de mer Isotonique  
et Hypertonique,  
riches en OLIGOÉLÉMENTS.  
Facilite le mouchage.

\*Sur les LOTS DE 2 STÉRIMAR 100 ml  
ORIGINAL HYGIÈNE DU NEZ  
ou NEZ BOUCHÉ HYPERTONIQUE  
présents en magasin.<sup>(3)</sup>

Ticket  
E.Leclerc  
30%  
Avec la carte



AVEC VOTRE CARTE E.LECLERC, VOS MARQUES PRÉFÉRÉS VOUS RAPPORTENT DE L'ARGENT<sup>(1)</sup>  
Pour bénéficier des "Tickets E.LECLERC", venez retirer votre Carte E.LECLERC à l'accueil de votre magasin. Carte 100% gratuite  
et disponible immédiatement.

<sup>(1)</sup> Offres en Ticket E.LECLERC non cumulables avec les produits des mêmes gammes bénéficiant d'un autre Ticket E.LECLERC ou d'une autre promotion. <sup>(2)</sup> Hydratation des couches supérieures de l'épiderme. <sup>(3)</sup> Offre valable dans la limite des stocks disponibles. La Carte E.LECLERC fonctionne dans tous les magasins participants et vous permet de cumuler des bons d'achats en "Ticket E.LECLERC" sur présentation de la Carte E.LECLERC en caisse. Les "Tickets E.LECLERC" sont valables dès le lendemain de leur obtention, cumulables sur la Carte E.LECLERC, et utilisables sur tous les produits de l'ensemble des centres E.LECLERC participant au programme de fidélité (hors carburant et livres). Les offres bénéficiant d'un Ticket E.LECLERC seront limitées à 15 produits par foyer par opération. Si une carte E.LECLERC n'est pas utilisée durant 14 mois, les Tickets E.LECLERC seront automatiquement supprimés du compte carte. Le montant de vos achats doit être supérieur ou égal à celui de vos "Tickets E.LECLERC". Dans le cas contraire, il n'y aura pas de rendu de monnaie. Pour tout renseignement complémentaire sur les "Tickets E.LECLERC", adressez-vous en magasin. Les avantages consommateurs "Tickets E.LECLERC" et remises immédiates en caisse attribuées par le fournisseur sont délivrés pour son compte par les centres E.LECLERC. Les offres présentées dans ce document sont valables pendant la durée du prospectus. Les articles proposés ont été commandés en quantité suffisante pour répondre à la demande. Les informations ne sont données qu'à titre indicatif et sous réserve d'erreurs typographiques. Photos non contractuelles.

La Parapharmacie  
E.Leclerc

Dépenser moins pour se sentir bien



## E.LECLERC ÉCHIROLLES - ESPACE COMBOIRE

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00